



HQ
799
- C320434
1999
G.
Thèse

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Étude des caractéristiques familiales et personnelles
des jeunes hébergés en foyer de groupe
au Centre jeunesse de l'Estrie

Par
Nancy Dion

Essai présenté à la Faculté d'éducation
en vue de l'obtention du grade de
Maître en psychoéducation (M.pséd) *M. Ed.*
Programme de maîtrise en psychoéducation

Mai 1999
© Nancy Dion, 1999

TABLE DES MATIÈRES

LA PROBLÉMATIQUE.....	9
PREMIER CHAPITRE: RECENSION D'ÉCRITS.....	13
1. LA PRÉSENTATION DE L'APPROCHE ÉCOLOGIQUE	13
1.1 L'ontosystème	14
1.2 Le microsystème	14
1.3 Le mésosystème	14
1.4 L'exosystème.....	15
1.5 Le macrosystème.....	15
1.6 Le chronosystème	15
2- LES FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION.....	16
2.1 Les facteurs de risque et de protection de l'ontosystème	18
2.1.1 Les facteurs reliés aux caractéristiques sociocognitives	18
2.1.2 Les facteurs reliés aux caractéristiques affectives.....	19
2.2 Les facteurs de risque et de protection du microsystème.....	20
2.2.1 Les facteurs reliés à la famille.....	20
2.2.2 Les facteurs reliés à l'environnement immédiat.....	23
2.2.3 Les facteurs reliés à l'environnement scolaire.....	25
2.3 Les facteurs de risque et de protection du mésosystème.....	26
2.3.1 Les facteurs reliés à la relation entre les deux parents	26
2.3.2 Les facteurs reliés à la relation parent(s)-école.....	27
2.4 Les facteurs de risque et de protection de l'exosystème.....	29
2.4.1 Les facteurs reliés aux conditions de travail des parents	29
2.4.2 Les facteurs reliés à la condition financière des parents	31
2.4.3 Les facteurs reliés au réseau social de soutien.....	32
2.5 Les facteurs de risque et de protection du macrosystème	35
2.5.1 Les facteurs reliés à la violence sociale	35
2.5.2 Les facteurs reliés aux effets de l'encouragement à la pratique de la punition physique.....	36
2.5.3 Les facteurs reliés à l'individualité.....	37
2.6 Les facteurs de risque et de protection reliés au chronosystème.....	38
2.6.1 Les facteurs reliés à l'influence des changements au cours d'une période de la vie.....	38
2.6.2 Les facteurs reliés aux cumuls des changements au cours d'une période ..	39
DEUXIÈME CHAPITRE: LA MÉTHODOLOGIE.....	42
1. LA PRÉSENTATION DES FOYERS DE GROUPE ET DE LEUR PROJET .	42
2. LA DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON.....	44
3. LA PROCÉDURE	45

4. LA COLLECTE DE DONNÉES	45
4.1 Les caractéristiques personnelles des jeunes hébergés en foyer de groupe ..	46
4.1.1 Les problèmes de comportement des jeunes.....	47
4.1.2 Les habitudes de consommation des jeunes.....	47
4.1.3 Les idéations suicidaires des jeunes.....	48
4.1.4 Le réseau de soutien des jeunes	49
4.2. Les caractéristiques du passé des jeunes placés en foyer de groupe	49
4.2.1 L'histoire de leurs placements.....	49
4.2.2 Leur histoire scolaire.....	50
4.2.3 Les abus sexuels subis	
4.2.4 La violence subie par les adultes.....	51
4.2.5 La violence subie par les pairs	51
4.3 Les caractéristiques de la relation que les jeunes placés en foyer de groupe entretiennent avec leurs parents	52
4.3.1 La fréquence des contacts avec les parents et le soutien reçu par eux	52
4.3.2 La qualité de la relation parent-enfant	52
4.3.3 La qualité des soins et de la protection reçu des parents.....	53
4.4 Les caractéristiques du milieu familial des jeunes placés en foyer de groupe	55
4.4.1 Le statut de la famille et la présence de caractéristiques délinquantes dans le milieu	55
4.4.2 La violence conjugale	55
4.4.3 L'impact de la consommation abusive d'alcool d'un parent sur le jeune....	57
 TROISIÈME CHAPITRE: L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	58
1-LA DESCRIPTION DES JEUNES SÉJOURNANT EN FOYER DE GROUPE	58
1.1 Les caractéristiques personnelles des jeunes placés en foyer de groupe.....	58
1.1.1 Les problèmes de comportement présentés par ces jeunes	59
1.1.2 Consommation de drogues et d'alcool	61
1.1.3 Les caractéristiques de leur réseau social de soutien	63
1.2 Les caractéristiques du passé des jeunes.....	64
1.2.1 Les caractéristiques de leurs placements.....	64
1.2.2 Les abus sexuels et les idéations suicidaires.....	66
1.2.3 Leur histoire scolaire.....	66
1.2.4 La violence subie par les adultes et par les pairs	67
1.3 Les caractéristiques de leur relation avec leur parents.....	69
1.3.1 La fréquence des contacts avec le parent le plus impliqué et le soutien reçu par les deux parents.....	69
1.3.3 La qualité des soins et de l'indice de surprotection.....	71
1.4 Les caractéristiques de leur milieu familial	73
1.4.1 Le type de famille et la violence conjugale.....	73
1.4.2 Les caractéristiques délinquantes de la famille.....	74
1.5 Sommaire des résultats.....	75

2-COMPARAISON ENTRE LES JEUNES INSCRITS DANS LE PROGRAMME DES FAMILLES ASSOCIÉES ET LES AUTRES JEUNES DES FOYERS DE GROUPE.....	77
CONCLUSION.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	82

**Annexe A-Schéma de l'environnement écologique de la personne en
développement**

Annexe B- Formule de consentement

REMERCIEMENTS

Beaucoup de personnes ont contribué à la réalisation de cette étude de clientèle dans le cadre de mon projet d'essai. Je tiens tout d'abord à remercier les gens du Centre jeunesse de l'Estrie soit M.Hugues Desrochers, représentant de la Direction du support à la qualité, qui a introduit le projet auprès des foyers de groupe ainsi que MM Mario Lapointe, Pierre Mailhot et Viateur Ouellet, responsables des foyers de groupe, qui ont eu l'intérêt de participer à cette étude de leur clientèle et qui ont su mobiliser leur équipe. Merci aussi aux intevenants et intervenantes qui m'ont accueillie chaleureusement lors de mes visites aux foyers de groupe et un merci tout spécial aux vingt-deux jeunes qui ont accepté de participer à l'entrevue et qui ont patiemment répondu aux nombreux questionnaires.

Et finalement, je tiens à remercier M. Robert Pauzé, directeur de cet essai, pour son support constant, sa grande disponibilité et ses conseils judicieux.

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: PROBLÈMES DE COMPORTEMENT PERÇUS PAR LES JEUNES PLACÉS EN FOYER DE GROUPE.....	61
TABLEAU 2: CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES ET D'ALCOOL PAR LES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE.....	63
TABLEAU 3: CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU SOCIAL DE SOUTIEN DES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE.....	64
TABLEAU 4: HISTOIRE DES PLACEMENTS DES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE ...	65
TABLEAU 5: ABUS SEXUELS ET IDÉATIONS SUICIDAIRES DES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE.....	66
TABLEAU 6: HISTOIRE SCOLAIRE DES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE	67
TABLEAU 7: VIOLENCE SUBIE PAR LES ADULTES ET LES PAIRS.....	68
TABLEAU 8: FRÉQUENCE DES CONTACTS AVEC LES PARENTS ET SOUTIEN REÇU PAR EUX	70
TABLEAU 9: QUALITÉ DE LA RELATION ENTRE LES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE ET LEURS PARENTS	71
TABLEAU 10: QUALITÉ DES SOINS ET DE LA PROTECTION REÇUE PAR LES PARENTS DES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE	73
TABLEAU 11: TYPE DE FAMILLE DES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE	74
TABLEAU 12: CARACTÉRISTIQUES DÉLINQUANTES DES FAMILLES DES JEUNES PLACÉS EN Foyer DE GROUPE.....	74
TABLEAU 13: CARACTÉRISTIQUES DIFFÉRENTIELLES ENTRE LES JEUNES INSCRITS DANS LE PROGRAMME DES FAMILLES ASSOCIÉES ET LES AUTRES JEUNES DES FOYERS DE GROUPE.....	77

RÉSUMÉ

Cette étude de clientèle avait comme premier objectif de décrire les caractéristiques personnelles et familiales pour l'ensemble des jeunes qui séjournent en foyer de groupe au Centre jeunesse de l'Estrie. Le deuxième objectif de cette étude était de d'identifier les caractéristiques personnelles et familiales des jeunes des foyers de groupe inscrits au programme des familles d'accueil associées.

Les jeunes qui ont participé à cette étude ont été recrutés dans les trois foyers de groupe du Centre jeunesse de l'Estrie. La proportion des jeunes qui ont accepté de participer est de 88%. Au total, 22 jeunes soit 15 adolescents et 7 adolescentes âgés entre 12 et 17 ans ont été rencontrés dans le cadre d'une entrevue structurée pour répondre à nos questionnaires. Différents types de questionnaires ont été utilisés pour évaluer les caractéristiques sociofamiliales et personnelles de ces jeunes. Ces questionnaires portaient sur la composition de la famille, les relations parents-enfant (qualité de la relation, fréquence des contacts, soins et surprotection reçus), la violence conjugale, la présence de problèmes avec la justice, de consommation d'alcool ou de drogue chez les membres de la famille, les problèmes de comportement des jeunes, leur consommation d'alcool et de psychotropes, leur cheminement scolaire, leur histoire de placement, la composition de leur réseau social de soutien, la présence d'idéations suicidaires, d'abus sexuels et la violence qu'ils ont subie par les pairs et les adultes

Les principaux résultats obtenus nous apprennent que ces jeunes ont en moyenne 14,8 ans. La proportion de garçons placés en foyer de groupe est plus élevée (68,2%) que la proportion de filles (31,8%). La moitié des jeunes (50%) perçoivent présenter des troubles de comportements extériorisés (agirs délinquants, comportements agressifs). La proportion des jeunes qui présentent des troubles intériorisés (retrait social, plaintes somatiques, anxiété et dépression) est presque aussi élevée (45,5%). Cette constatation nous amène à nous préoccuper de l'importance accordée à ce type de troubles dans le suivi clinique des jeunes puisque ces troubles passent souvent inaperçus lorsqu'ils sont accompagnés d'agirs délinquants ou agressifs chez le jeune ou chez les autres jeunes du foyer de groupe. De plus, 31,8% des jeunes perçoivent présenter des troubles de comportements intériorisés et extériorisés.

Du côté de la consommation de psychotropes, 95,2% des jeunes avouent en avoir déjà fait usage au cours de leur vie. De ce nombre, 65% des jeunes avouent en consommer sur une base occasionnelle et seulement 33,3% avouent en consommer sur une base régulière. Par ailleurs, ces jeunes ont un faible réseau social de soutien; ils ont en moyenne 6,3 personnes autour d'eux réparties dans 2,8 catégories.

Les caractéristiques du passé des jeunes placés en foyer de groupe révèlent qu'ils ont vécu des événements lourds de conséquence. Tout d'abord, l'âge moyen des jeunes au premier placement est de 9,5 ans. Ils ont cumulé en moyenne 53,6 mois en milieux substituts et ils ont connu 6,1 milieux différents. La proportion des jeunes ayant des idéations suicidaires s'élève à 40,9%. Parmi les adolescentes interrogées, 71,4% ont vécu au moins un épisode d'abus sexuel. Une proportion de 40,9% des jeunes rapportent avoir subi de la violence d'une intensité importante (score de 10 points sur une possibilité de 20) de la part des adultes qui se sont occupés d'eux. Aussi, ces jeunes ont un passé scolaire empreint d'échec: 86,4% des jeunes ont doublé au moins une année scolaire. De plus, ces jeunes fréquentent un centre de jour depuis 35,8 mois en moyenne. Enfin, 71,4 % des jeunes ont le projet de compléter au moins leurs études secondaires.

L'étude des caractéristiques familiales nous apprend que la plupart des jeunes (81,8%) ont maintenu un contact fréquent avec au moins un parent. La moitié des jeunes désignent leur mère dans leur réseau social de soutien. En fait, les jeunes ont une meilleure relation avec leur mère qu'avec leur père. La relation avec leur père est soit détériorée ou absente pour la majorité des jeunes. Cependant, la qualité de la relation avec la mère est passable. En fait, la moitié des répondants (52,6%) ont reçu dans leur enfance des soins insatisfaisants de la part d'au moins un parent et ils ont aussi subi de la surprotection (80%) c'est-à-dire du contrôle, de l'intrusion ou du maintien de comportements dépendants de la part de leur parent.

Enfin, la majorité des jeunes (68,2%) proviennent d'une famille non traditionnelle (soit monoparentale ou recomposée). Une proportion de 52,4% des jeunes ont été témoins assez fréquemment de violence conjugale. De plus, les familles de ces jeunes comptent au moins un membre de la famille aux prises avec des problèmes de justice (68,2%) et des problèmes de consommation de drogues (45,5%).

Le deuxième objectif de cette étude visait à identifier les caractéristiques plus spécifiques d'un sous-groupe de jeunes qui participent déjà au nouveau projet de familles d'accueil associées. Quatre jeunes (groupe 2) avaient été ciblés à cause de leur difficulté d'insertion dans un milieu plus normalisant. Ces jeunes ont cumulé plusieurs échecs de placement vers des familles d'accueil. Les caractéristiques qui les distinguent des autres jeunes qui ne participent pas au programme (groupe 1) sont essentiellement liées à leur histoire de placement. Tout d'abord, ils étaient beaucoup plus jeunes au moment du premier placement (groupe 1= 10,8 ans, groupe 2= 3,8 ans). Ils ont connu 9 milieux substituts différents alors que les autres n'en ont connu que 5,4. Ils ont séjourné 105 mois en milieux substituts comparativement aux autres jeunes qui ont cumulé en moyenne 42,2 mois en milieux substituts. Aussi, la proportion du temps passé en milieux substituts au cours de leur vie est plus élevée (61,4%) chez les jeunes inscrits au programme que chez les autres jeunes des foyers de groupe qui ne sont pas inscrits dans ce programme (23,6%).

LA PROBLÉMATIQUE

La réduction du taux de placements des enfants en milieu substitut et la mise en place de solutions de rechange constituent, depuis la fin des années '80, des préoccupations de première importance pour le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) du Québec. Différents groupes de travail (Conseil des affaires sociales, 1990; Groupe de travail pour les jeunes, 1991; Groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse, 1991; Groupe de travail sur l'évaluation de la Loi de la protection de la jeunesse, 1992) ont été mis sur pied et mandatés par le MSSS pour étudier les aspects législatifs et structurels des services offerts aux jeunes québécois présentant des difficultés d'adaptation et à leurs parents. Un consensus se dégage des différents rapports produits par ces comités: il faut prévenir le plus possible le placement d'enfants en milieu substitut et rationaliser son utilisation. Les principaux arguments invoqués pour justifier cette recommandation ont trait au nombre élevé d'enfants bénéficiant de cette mesure, aux coûts engendrés par cette pratique, à son efficacité non démontrée et aux conséquences négatives parfois provoquées par le placement.

Malgré une baisse marquée du nombre d'enfants placés en milieu substitut au Québec entre les années '60 et '85 (Simard et Vachon, 1987), le nombre d'enfants placés en 1990 s'élève encore à 14 035 (Roberge, 1991), soit 8,4 enfants par mille habitants (Conseil des affaires sociales, 1990). Des données plus récentes sur les pratiques du placement dans les Centres jeunesse du Québec, rendues publiques par le groupe d'experts en organisation clinique en matière de jeunesse (1998), nous apprennent qu'au cours de l'année 1998, 50 000 signalements ont été reçus, 25 000 signalements ont été retenus pour évaluation (50%), 10 500 situations

compromettaient la sécurité et le développement des enfants (42%) et de ce nombre, 38% des jeunes ont été placés en famille d'accueil et 12% des jeunes ont été placés en ressources institutionnelles. Selon les auteurs de ce rapport, cette situation est stable depuis au moins trois années.

Par ailleurs, les coûts engendrés par la pratique du placement sont considérables. Selon Roberge (1991), ceux engendrés par le placement des enfants en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) et en famille d'accueil (FA) s'élevaient, en 1990, à 372 millions \$, soit 61,8 % du budget global (601 4 millions \$) consacré au système d'aide aux jeunes en difficulté au Québec. Fait à noter, les frais reliés au placement d'enfants et d'adolescents en CRJDA s'élèvent à eux seuls à 320 4 millions \$ (soit 53 % du budget global) alors que cette mesure ne concerne que 13 % (soit 4 611 enfants et adolescents) de tous les enfants et adolescents pris en charge par les Centres Jeunesse (soit 35 099 enfants et adolescents).

Enfin, de l'avis de plusieurs spécialistes, le placement d'enfants en milieu substitut ne constitue pas nécessairement une solution aux problèmes qui l'ont motivé (Conseil des affaires sociales, 1990; Groupe de travail sur l'évaluation de la Loi sur la protection de la jeunesse, 1992) et, selon les résultats de certaines recherches (Garant, 1980; LeBlanc, 1985), l'efficacité d'une telle mesure n'a pas toujours été démontrée. Le placement pourrait même entraîner des conséquences néfastes pour les enfants tels que la marginalisation sociale, des conflits de loyauté, des sentiments de non-appartenance, de dépression, d'agressivité, ainsi que des problèmes d'identité et d'attachement (Comité de la santé mentale, 1981; Fournier et Laurendeau, 1991; Garant, 1980; Groupe de travail pour les jeunes, 1991; Opération 30 000, 1979; Palardy-Laurier, 1986; Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, 1975; Rapport Charbonneau, 1982; Raybacha, 1988; Verdier, 1978). Enfin, l'entrée dans le système de soins d'accueil correspond souvent

pour l'enfant au début d'une série de séparations et de déplacements (Carrier et Beaudoin, 1993; Simard, Vachon et Moisan, 1991; Vachon, 1982). La réinsertion de l'enfant dans son milieu familial suite au placement est souvent difficile (Groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse, 1991) et peut donner lieu à la prolongation de la durée du placement et/ou à des séparations répétées (Carrier et Beaudoin, 1993).

Le fait que le placement ait mauvaise presse ne doit pas nous faire oublier que certains placements seront toujours nécessaires parce que certaines familles ne seront jamais capables d'assurer l'éducation de leurs enfants de façon adéquate (Kinney, Haapala et Booth, 1993). De plus, de nombreux spécialistes dans ce domaine estiment que les placements peuvent constituer une solution adaptée aux problèmes présentés par l'enfant et sa famille (Bilodeau, 1993 ; Comité de la santé mentale, 1981; David, 1989; Steinhauer, 1991). En effet, le placement de l'enfant peut permettre à des familles de traverser une période difficile et de résoudre leurs difficultés de fonctionnement (Comité de la santé mentale, 1981). Le milieu substitut peut offrir aux enfants l'attention et les soins appropriés et peut également les protéger de situations représentant un danger physique ou moral qui pourraient compromettre leur développement (Comité de la santé mentale, 1981; David, 1989). Enfin, puisque 54 % des enfants placés ont un retard scolaire d'un an ou plus (Opération 30 000, 1979), les soins reçus durant la période de placement peuvent permettre aux enfants de faire certains gains au niveau de leur rendement académique (Garant, 1980). Toutefois, pour que le placement contribue de façon positive au développement de l'enfant, il est important, selon David (1989), que cette mesure ne soit pas utilisée comme une fin en soi mais qu'elle s'inscrive plutôt dans une intervention plus globale concernant l'enfant, sa famille et ses différents milieux de vie.

Avant d'engager toute réforme du système d'aide aux jeunes et à leur famille et de procéder à la mise sur pied de mesures alternatives au placement, il apparaît

essentiel de se pencher préalablement sur ceux qui en font actuellement l'objet, c'est-à-dire les enfants et leur famille. D'ailleurs, comme le souligne Roberge (1994) du Service de l'évaluation des politiques et des programmes (Direction générale de l'évaluation et de la planification du Ministère de la santé et des services sociaux), les autorités publiques québécoises responsables des placements des mineurs connaissent mal les caractéristiques des jeunes qu'ils accueillent et «qu'il y a en cela un cas de négligence sociétale systémique et grave envers certains des plus fragiles membres des sociétés en cause» (p.8). Il insiste donc pour que des études soient menées pour mieux connaître les différentes clientèles desservies par les services de placement au Québec.

La présente étude s'inscrit dans cette lignée. Elle porte principalement sur l'identification des caractéristiques sociofamiliales et psychologiques de jeunes âgés de 12 à 17 ans hébergés en foyer de groupe au Centre jeunesse de l'Estrie.

PREMIER CHAPITRE

RECENSION D'ÉCRITS

L'évaluation des caractéristiques des jeunes et de leur famille que nous réalisons dans cette étude s'appuie sur le modèle écologique tel que proposé par Bronfenbrenner (1972, 1979). Ce modèle est présenté dans la première partie de ce chapitre. Puisque cette évaluation vise principalement à identifier les facteurs de risque et de protection auxquels sont confrontés les jeunes desservis par les foyers de groupe du Centre jeunesse de l'Estrie, nous présentons dans la deuxième partie de ce premier chapitre une définition des termes facteurs de risque et facteurs de protection et nous présentons une recension d'écrits sur ces facteurs associés aux problèmes de comportement chez les jeunes. Ce premier chapitre sera suivi de la présentation des objectifs de notre étude.

1. LA PRÉSENTATION DE L'APPROCHE ÉCOLOGIQUE

Le terme «écologie» signifie «étude de l'habitat» (Bouchard et Tessier, 1987). Cet habitat ne se résume pas seulement au lieu physique mais fait aussi référence au milieu, à l'environnement de l'individu. L'approche écologique se base sur les deux postulats suivants: la nature réciproque des échanges entre la personne et son environnement et le caractère changeant du milieu qui implique une démarche d'adaptation pour la personne en développement (Bouchard, Tessier, 1987). Bronfenbrenner (1977; 1979, dans Bouffard, 1981) a contribué à développer ce modèle dans le domaine de la psychologie en conceptualisant l'environnement comme une structure de cercles qui s'emboîtent les uns dans les autres (Annexe A) à la manière des poupées gigognes. Chacun de ces cercles représente un sous-système

de l'environnement: il s'agit de l'ontosystème, du microsystème, du mésosystème, de l'exosystème, du macrosystème et du chronosystème. Ensemble, ils constituent ce que Bronfenbrenner (1977) appelle l'environnement écologique de la personne en développement.

1.1 L'ontosystème

L'ontosystème comprend l'ensemble des caractéristiques, des compétences, des habiletés ou déficits de la personne cible (Pauzé, 1997). Ces caractéristiques peuvent être innées ou acquises.

1.2 Le microsystème

Le microsystème comprend l'ensemble des environnements et des personnes avec lesquels l'enfant entretient des relations directes (Pauzé, 1997). Ce sous-système possède des caractéristiques physiques (densité, proximité...) et matérielles (aires de jeux...). La maison, le quartier, la famille, l'école, la famille étendue font partie de cet environnement où l'enfant peut établir des relations directe avec son environnement. La qualité et la diversité de ces relations peuvent grandement favoriser ou gêner l'adaptation sociale de l'enfant.

1.3 Le mésosystème

Ce sous-système représente les interrelations entre deux ou plusieurs éléments du microsystème. Le mésosystème se réfère donc aux interrelations qui existent entre la famille et l'école, la famille et la famille étendue, la famille et la garderie, la garderie, l'école, etc. Il comprend aussi les interrelations entre les deux parents de

l'enfant. Ces différentes interrelations auraient un effet plus ou moins direct sur le développement de l'enfant (Pauzé, 1997).

1.4 L'exosystème

Ce sous-système se réfère aux environnements qui n'impliquent pas directement l'enfant comme participant actif mais qui influencent indirectement son développement (Pauzé, 1997). L'exosystème fait référence, entre autres, au réseau social de soutien des parents, à leurs conditions de travail, à leur situation financière ainsi qu'au fonctionnement et à l'accès des services publiques.

1.5 Le macrosystème

Les lois, les idéologies, les valeurs, les croyances, le système politique, la structure économique, le système scolaire constituent le macrosystème. Ces environnements touchent de façon indirecte l'enfant mais ils contribuent à définir son «tissu de vie» (Catalino, 1979, dans Bouffard et Tessier, 1987, p.168). Les caractéristiques de ce sous-système sont habituellement partagées entre les individus d'une même culture ou sous-culture. Elles peuvent différer «selon la situation socio-économique, l'ethnie, la religion et d'autres groupes sous-culturels, reflétant des systèmes de croyances ou des styles de vie contrastants, qui, en retour, aident à perpétuer les environnements écologiques spécifiques à chacun des groupes» (Pauzé, 1997).

1.6 Le chronosystème

Ce sous-système «concerne l'influence des changements et des continuités vécus par une personne au cours d'une période de temps données sur son

développement» (Pauzé, 1997). Selon Bronfenbrenner (1986), le chronosystème se réfère aux différentes transitions de la vie, qu'elles soient prévisibles (l'entrée à l'école, la puberté, le mariage, la retraite...) ou non (le décès d'un être cher, la maladie, un divorce, un gain à la loterie...). L'approche écologique propose de tenir compte de l'effet cumulatif des événements au cours d'une séquence de la vie de l'enfant.

Comme nous pouvons le constater, l'approche écologique peut servir de modèle explicatif à différentes problématiques. Rattachée ici à la problématique des troubles de comportement, elle apporte des éléments de compréhension importants dans l'étude des besoins du jeune et de sa famille. Elle permet d'entrevoir le développement de l'enfant et l'apparition de troubles du comportement comme résultante d'interactions entre l'enfant et son environnement.

Dans la prochaine partie, nous présentons les principaux facteurs de risque associés aux troubles de comportement chez les jeunes et les principaux facteurs de protection. Ces différents facteurs de risque et de protection ont été regroupés en fonction du découpage proposé par l'approche écologique.

2- LES FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

Avant de procéder à la présentation des facteurs de risque associés aux troubles de comportement chez les jeunes et des facteurs de protection, il importe de souligner certains préalables. Grizenko et Fisher (1992) ont proposé une définition de ce qui est entendu par le terme «facteur de risque».

Un facteur de risque n'est pas synonyme d'événement stressant de la vie bien que certains types de stress peuvent prédisposer un enfant à développer des problèmes. Un facteur de risque peut être défini comme étant un facteur qui augmente la vulnérabilité d'un enfant ou la probabilité qu'il développe des problèmes en situation de stress, même des stress mineurs (p.711).

Quant aux facteurs de protection, Rutter (1985) les définit comme étant des éléments favorisant l'adaptation de la personne face aux conditions adverses de l'environnement lesquelles prédisposent à une mésadaptation.

Il faut tout d'abord noter que ces facteurs n'ont pas une influence égale; certains peuvent avoir un impact direct sur l'enfant en développement, d'autres ont plutôt un impact indirect. Aussi, de plus en plus d'études cherchent à comprendre l'interaction entre les facteurs de protection et les facteurs de risque; l'étude de Rea-Grant et ses collaborateurs (1989, dans Grizenko et Fisher, 1992) démontre que les effets des facteurs de risque sont atténués par la présence de facteurs de protection. D'un autre côté, des chercheurs s'affairent à comprendre l'interaction des facteurs de risque entre eux. Pauzé et Poirier (1995) mentionnent qu'aucun facteur de risque ne peut, à lui seul, expliquer l'apparition d'une problématique. Rutter (1985, dans Vitaro et al., 1994) a étudié les effets simples et combinés de certains facteurs de risque. À cet effet, il écrit:

la présence d'une seule variable ne semble pas augmenter la probabilité de problèmes ultérieurs d'adaptation. Par contre, lorsqu'il y en a deux, les conséquences négatives sont multipliées par quatre, et lorsqu'il y en a trois ou quatre, les risques d'inadaptation augmentent considérablement (p.44).

Outre les effets additifs ou multiplicatifs, la nature du facteur en cause entre aussi en ligne de compte. Il se peut que la présence d'une variable augmente la probabilité qu'une autre apparaisse; l'apport de chaque variable devient difficile à isoler. Bronfenbrenner (1986) conclut plutôt «que le poids de chaque variable est relatif et varie selon la configuration des autres facteurs ou la période de développement considérée» (dans Vitaro et al., 1994, p.45).

Enfin, seule une évaluation globale de la personne permet de mettre en perspective l'incidence plus ou moins grande de tel ou tel facteur. La description de ces facteurs de risque et de protection permettra aussi de les connaître afin de mieux

saisir leur impact sur le développement des problèmes de comportement. Cette connaissance permet d'identifier les pistes d'intervention; agir pour diminuer l'impact d'un facteur de risque ou encore agir pour renforcer un facteur de protection. Cette description sera faite en lien avec le modèle écologique et permettra de mettre en évidence ces impacts.

2.1 Les facteurs de risque et de protection de l'ontosystème

Les facteurs de risque et de protection de ce sous-système sont reliés aux caractéristiques de l'enfant et permettent de prédire sa vulnérabilité face aux événements stressants de la vie. Les facteurs d'ordre cognitif, social et affectif sont les facteurs les plus communément étudiés par les chercheurs.

2.1.1 Les facteurs reliés aux caractéristiques sociocognitives

Dans leur recension sur les facteurs de risque, Vitaro et ses collaborateurs (1994) ont relevé plusieurs lacunes au plan socio-cognitif chez les enfants ayant des troubles de la conduite:

- déficience dans les stratégies de résolution de situations problématiques, en particulier lorsque celles-ci comportent des éléments de provocation, de coercition ou de menaces (Lochman et Lampron, 1986; Vitaro et Pelletier, 1991);
- tendance à réagir sans réfléchir (impulsivité), sans anticiper les conséquences de leur action et sans utiliser toute l'information disponible pour porter un jugement sur une situation donnée (Asarnow et Callan, 1985; Dodge et Frame, 1982);
- propension à attribuer des intentions hostiles à autrui (Dodge, 1985; Gagnon et Coutu, 1986);
- faible niveau de raisonnement moral (Jurkovic, 1980);
- difficultés à adopter la perspective d'autrui aux plans cognitif et affectif (Chandler, 1973);
- difficulté à contrôler leurs émotions négatives (Vitaro, Pelletier et Coutu, 1989), (dans Vitaro, 1994, p.46).

D'autres recherches ont tenté d'établir un lien entre le quotient intellectuel (QI) et les troubles du comportement car les enfants ayant des problèmes de comportement ont, dans une proportion significative, un faible rendement académique et des échecs scolaires ce qui laisse présager que ces enfants ont une intelligence inférieure comparativement aux enfants sans troubles de comportement (Dishion et al., 1984; Hirschi et Hindelang, 1977; Quay, 1986b, dans Vitaro et al., 1994). Cependant, les résultats ne sont plus significatifs lorsque le niveau socio-économique est contrôlé (Quay, 1986b, dans Vitaro et al., 1994). Toutefois, Patterson, De Baryshe et Ramsey (1989 dans Vitaro et al., 1994) expliquent l'échec scolaire des jeunes présentant des troubles de comportement non pas en fonction du quotient intellectuel mais plutôt parce que ces jeunes se caractérisent par un manque d'autocontrôle qui les empêchent de respecter les demandes parentales et les règles en général.

Par ailleurs, certains chercheurs ont constaté que le quotient intellectuel peut constituer un facteur de protection. Ainsi, Kandel et ses collaborateurs (1984, dans Vitaro, 1994) soutiennent qu'une intelligence supérieure protège les enfants vivant une situation familiale à risque possiblement parce qu'elle permet à l'enfant de découvrir des stratégies de résolution de problèmes moins impulsives et agressives. Ces enfants ne sont pas confrontés à l'échec scolaire, ce qui favorise «l'accrochage» de l'enfant aux valeurs de l'école. Les habiletés prosociales constituent également un facteur de protection en protégeant l'enfant contre le rejet des pairs et en multipliant les occasions de socialisation positive (Huesman et al., 1984 dans Vitaro, 1994).

2.1.2 Les facteurs reliés aux caractéristiques affectives

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire «qu'un très jeune enfant ayant un "tempérament difficile" (e.g. comportement irrégulier, incontrôlable, négatif et intense) est exposé à plus de problèmes de comportement en raison principalement du

risque accru d'interactions négatives avec les parents» (Campbell et Ewing, 1990; Thomas, Chess et Birch, 1968, dans Vitaro, 1994, p.50).

La connaissance de ces facteurs de risque et de protection permettent aux intervenantes et aux intervenants d'identifier des pistes d'intervention. Vitaro et ses collaborateurs proposent trois champs d'intervention en lien avec les facteurs de risque de l'ontosystème; a)le développement affectif et social de l'enfant (par exemple, apprendre à exprimer ses émotions); b)l'entraînement aux stratégies de résolution de problème et c)l'entraînement aux habiletés sociales et à la gestion du stress.

2.2 Les facteurs de risque et de protection du microsystème

Les facteurs de risque et de protection inclus dans ce sous-système se réfèrent à ce qui perturbe ou protège les relations interpersonnelles que l'enfant établit, entre autres, avec sa famille et l'école dans un environnement qui possède des caractéristiques matérielles et physiques favorisant ou nuisant à ces relations.

2.2.1 Les facteurs reliés à la famille

Comme mentionné précédemment, la famille s'avère un microsystème des plus influents sur le développement de l'enfant. La structure familiale et la qualité des compétences parentales ont un impact sur les relations parent(s)-enfant et par le fait même, affectent le développement de l'enfant.

Tout d'abord, la structure de la famille fait référence à la composition de la famille. Par exemple, chacun des deux parents exerce une influence particulière sur le développement de l'enfant, ou encore, la présence d'un seul parent ou des deux n'a pas le même impact sur la relation parent(s)-enfant. Une abondante littérature sur la

relation mère-enfant démontre l'impact de cette relation, entre autres, sur la capacité d'attachement de l'enfant et sur son processus d'identification.

Les travaux de Yarrow, Waxler et Scott (1971), de Ainsworth, Bell et Stayton (1974), de Ainsworth et Bell (1969) sont assez clairs quant à la relation positive existant entre la sensibilité de la mère, la fréquence des contacts physiques (mère-enfant) et le développement de comportements confiants chez le jeune enfant, confronté à des étrangers ou à une séparation avec la mère (Bouffard et Tessier, 1987, p.168).

Toutefois, certaines attitudes de la mère peuvent représenter un facteur de risque. En effet, Loeber et Schmalin (1985a dans Vitaro, 1994) ont retrouvé des attitudes négatives chez les mères d'enfants agressifs et voleurs. Ils ont aussi observé que la supervision des activités de l'enfant est moindre chez les mères ayant de tels enfants.

D'autres études se sont graduellement intéressées à l'impact direct et indirect de la présence du père auprès de l'enfant. Concernant les effets directs, des études rapportent que «l'engagement du père représente une occasion supplémentaire de développement pour l'enfant» (Hodgson, 1979; Biller, 1980, dans Bouchard et Tessier, 1987, p.170) et «un support différencié de celui de la mère» (Parke, 1978; Biller, 1980, dans Bouchard et Tessier, 1987, p.170). La présence du père vient influencer indirectement la qualité et la nature des échanges entre la mère et l'enfant probablement à cause de son rôle de soutien qu'il joue auprès de la mère «tant du côté des interventions autoritaires de la mère qui deviennent plus efficaces, que du côté de ses réactions plus renforçantes avec l'enfant» (Lytton, 1979, dans Bouchard, 1981, p.18).

Néanmoins, la présence du père ne génère pas que des effets protecteurs. Elle peut aussi comporter des effets négatifs dans certaines situations. Plusieurs études démontrent un phénomène de reproduction de l'inadaptation sociale d'une génération à l'autre (Tremblay, 1990, dans Vitaro, 1994). Toutefois, le processus de transmission des caractéristiques parentales demeure encore hypothétique, car aucune recherche ne

s'est attardée à comprendre le phénomène. Certaines caractéristiques chez le père ont été identifiées comme étant fortement reliées aux troubles de comportement chez l'enfant. Il s'agit de l'alcoolisme et des conduites criminelles (Robins, 1966; Rutter et Giller, 1983; West, 1982, dans Vitaro, 1994). D'autres caractéristiques présentant un potentiel de risque ont été relevées par Loeber, Weissman et Reid (1983, dans Vitaro, 1994,); ils ont observé que les pères d'enfants présentant des troubles de comportement prennent peu de décision d'ordre disciplinaire.

D'autres chercheurs ont, pour leur part, noté que «(...) les parents d'enfants ayant des problèmes de comportement éprouvent plus de problèmes personnels (dépression, anxiété, sentiment d'isolement social et d'aliénation) et interpersonnels (problèmes conjugaux, emploi, relations sociales) que les parents d'enfants qui n'ont pas de troubles des conduites (Griest et Wells, 1983; McMahon et Wells, 1989 dans Vitaro, 1994, p.43).

La qualité des compétences parentales fait aussi l'objet d'étude. Belsky (1980, dans Bouchard, 1981) est d'avis que l'étude du développement des habiletés parentales peut aider à comprendre des conduites comme les mauvais traitements ou la négligence. En effet, une recherche identifie un manque de connaissances et d'habiletés parentales chez les parents déclarés pour mauvais traitements (Denicola et Sandler, 1980 dans Bouchard 1981).

Toutes ces recherches montrent l'existence de liens entre les habiletés parentales et les comportements de l'enfant. Bouchard et Tessier (1987) apportent toutefois une nuance en mentionnant qu'aucune recherche, jusqu'à présent, n'a permis de conclure que les comportements de l'enfant sont la résultante des conduites parentales. Loeber et Patterson (1981, dans Tessier et Bouchard, 1987) ont analysé les échanges coercitifs entre l'enfant et sa famille et ils mettent en évidence l'effet des comportements agressifs sur l'apparition de méthodes éducatives de plus en plus

coercitives de la part des parents. De leur côté, Patterson et ses collaborateurs (1975, dans Vitaro, 1994) ont analysé la qualité des interactions quotidiennes entre les parents et les enfants présentant des problèmes de comportement. Ils ont aussi révélé des modes de relation négatifs;

l'enfant a des comportements désagréables, le parent tente d'y mettre fin par un contrôle punitif; en retour, l'enfant amplifie ses comportements désagréables pour résister aux tentatives du parent. L'escalade du contrôle coercitif est alors en place (p.42).

Bref, dans l'évaluation des besoins du jeune et de sa famille,

les comportements des enfants ne doivent pas être interprétés comme les conséquences des seules conduites parentales et les conduites parentales ne s'expliquent pas par les seules réponses des enfants mais également par la connaissance des situations dans lesquelles elles surviennent (Tessier et Bouchard, 1987, p.172).

Ces situations subissent l'influence d'éléments externes à la relation dyadique et la poursuite de la description des composantes du microsystème de même que celles des autres sous-systèmes permettra d'apporter un éclairage sur cette affirmation.

2.2.2 Les facteurs reliés à l'environnement immédiat

L'environnement immédiat de l'enfant (la maison, son quartier, le voisinage) représente des lieux riches d'interactions quotidiennes. Les caractéristiques de ce milieu (physiques ou matérielles) ont un impact positif ou négatif sur son développement. De plus, la disponibilité ou non des ressources humaines dans l'environnement immédiat de l'enfant peut constituer un facteur de risque ou de protection.

La densité d'occupation, c'est-à-dire, le nombre d'occupants par rapport à l'espace disponible constitue un exemple de caractéristique physique de

l'environnement de l'enfant. En effet, cette densité sociale influence la qualité des relations que l'enfant établit avec son environnement. Bouchard (1981) émet l'hypothèse que «la fréquence et la qualité des interactions diminuent selon un facteur de croissance de la densité» (p.17). Il s'appuie sur trois études. La première, faite auprès d'étudiants, prouve que les étudiants subissant un environnement à forte densité «se montrent plus agressifs et compétitifs durant les premières semaines, deviennent de moins en moins coopératifs et, enfin, se retirent de l'action, concluant qu'ils ne détiennent aucun contrôle sur la qualité et la nature des interactions avec les autres occupants» (Baum et al., 1978, dans Bouchard, 1981, p.17). Les deux autres études rapportent que le nombre d'enfants est positivement associé avec les mauvais traitements et la négligence et «que l'immersion dans un environnement trop dense affecte négativement les échanges parent(s)-enfant» (Gil, 1970; Strauss 1979, dans Bouchard, 1981, p.17).

Quant aux caractéristiques matérielles, la situation suivante illustre leurs impacts sur la qualité de la relation parent(s)-enfant: les enfants habitant dans des quartiers défavorisés n'ont souvent pas accès à des aires de loisirs sécuritaires, ce qui amène comme conséquence l'augmentation du niveau de stress chez le parent et chez l'enfant à cause de la promiscuité des relations. «L'absence d'espaces de loisirs adéquats place le parent dans un rôle de gardien et de surveillant, ce qui l'oblige à recourir plus souvent à des interventions coercitives» (Raven, 1967 dans Bouchard, 1981, p.16).

La disponibilité et la qualité des ressources humaines dans l'environnement de l'enfant peuvent également influencer le développement de l'enfant. Selon Pauzé (1997), ces ressources constituent un réseau social de soutien. Le réseau de soutien est considéré comme un facteur de protection lorsqu'il apporte de l'aide et de l'information à l'enfant. Ce réseau peut être formé, entre autres, par des adultes avec

qui l'enfant a développé une relation significative et auprès de qui il peut se confier en cas de besoin. Ce réseau peut aussi fournir d'autres modèles d'habiletés sociales.

2.2.3 Les facteurs reliés à l'environnement scolaire

Dans l'environnement scolaire, deux facteurs peuvent favoriser ou gêner le développement de l'enfant. L'un de ces facteurs concerne le mode de gestion de l'enseignante ou de l'enseignant des problèmes de comportement en classe.

Une orientation contrôlante-punitrice (qui n'est pas sans rappeler le contrôle coercitif des parents) de la part des enseignants est associée à plus de problèmes de comportement et à des problèmes de comportement plus persistants qu'une orientation autonomiste-renforçante, cette dernière favorisant davantage la découverte par l'enfant de solutions personnelles à ses écarts de conduite (Royer, Tremblay et al., 1988, dans Vitaro et al., 1994, p.45).

L'autre facteur concerne le rejet par les pairs. Vitaro et ses collaborateurs (1992, dans Vitaro et al., 1994) expliquent que les problèmes de comportement provoquent le rejet, qui, à son tour, amplifie les problèmes de comportement, ce qui diminue les apprentissages aux plans social et cognitif.

Dans le même ordre d'idées, Bierman (1986) a conçu un modèle théorique expliquant le cycle de socialisation négative des enfants présentant des troubles de comportement et affectant leurs relations sociales à l'école.

Le comportement coercitif des parents, une discipline inconsistante, l'absence d'encouragements pour des comportements appropriés et la discorde entre les parents constituent des schèmes de comportement que l'enfant éprouvant un trouble des conduites aura tendance à répéter à l'école dans ses interactions avec ses pairs et son professeur. En retour, les pairs et l'enseignant adopteront une attitude négative envers celui-ci qui se trouvera alors exclu des sources de socialisation positive. Les enfants ainsi ostracisés développent des biais d'attribution et des stratégies de résolution de problèmes inefficaces (dans Vitaro, 1994, p.43).

En résumé, les éléments de ce sous-système ont, comme mentionnés précédemment, des effets directs sur le développement de l'enfant. Toutefois, ces éléments rattachés à la famille et à l'environnement physique de l'enfant subissent les effets des sous-systèmes dans lesquels ils s'insèrent.

2.3 Les facteurs de risque et de protection du mésosystème

Les facteurs de risque et de protection du mésosystème renvoient aux caractéristiques (conflictuelles, réciproques, antagonistes, compatibles, continues) définissant les relations entre deux ou plusieurs environnements fréquentés par l'enfant. Les études portant sur les facteurs de risque et de protection de ce sous-système se rapportent aux effets de la relation entre les deux parents sur le développement de l'enfant. Elles s'intéressent aussi aux effets de la relation parent(s)-école.

2.3.1 Les facteurs reliés à la relation entre les deux parents

Différentes études démontrent que la relation qu'établissent les adultes entre eux influence la relation parent(s)-enfant. La disponibilité de l'adulte à l'égard de l'enfant est fonction de la qualité de ses propres relations. Par exemple, «là où il y a abus envers l'enfant, il y a fréquemment relations fortement détériorées entre les adultes» (Gil, 1970; Strauss, 1979; dans Bouchard, 1981, p.17). En fait, la fréquence des conflits est de 75% supérieure chez les adultes rapportés pour mauvais traitements et la durée de leur vie commune est beaucoup plus courte. L'impact de ces conflits sur la relation parent(s)-enfant est illustré dans une étude de Hetherington et ses collaborateurs (1978 dans Bouffard, 1981). Ils rapportent qu'à la suite d'un divorce, la relation parent(s)-enfant est plus ou moins coercitive dépendamment du degré d'animosité entre les ex-époux.

Certaines études, dont celle de Tremblay et ses collaborateurs (1990, dans Vitaro et al., 1994), arrivent à la conclusion qu'un enfant provenant d'une famille éclatée est plus à risque de développer des troubles de comportement. Cependant, Hetherington, Cox et Cox (1979, dans Vitaro et al., 1994) précisent que les conflits entre les parents séparés sont plus dommageables pour le développement de l'enfant que le fait que les parents vivent ensemble ou non. Frick (1994, dans Vitaro et al., 1994) a aussi analysé le lien entre le divorce et les problèmes de comportement et ses conclusions vont dans le même sens que les auteurs précédents. Il conclut que ce lien s'explique «en vertu du stress qu'imposent sur la famille la discorde maritale et les procédures de divorce, la non-disponibilité affective des parents et leurs pratiques disciplinaires relâchées» (p.41).

À l'inverse, une bonne entente entre les parents constituerait un facteur de protection. Plusieurs études (Hetherington et al., 1978, 1979; Ahrons, 1979; Wellerstein et Kelly, 1979, Lamb, 1978, 1979 dans Tessier et Bouchard, 1987) rapportent que le degré de satisfaction éprouvée dans la relation parent(s)-enfant est augmenté lorsque les parents coopèrent et partagent les tâches au sujet de l'éducation de leur enfant.

Ces facteurs de risque et de protection associés à la relation entre les parents permettent d'aider l'intervenant en réadaptation externe à comprendre les causes de la manifestation de problèmes de comportement du jeune. Aussi, ils permettent de cibler des objectifs essentiels pour l'intervention.

2.3.2 Les facteurs reliés à la relation parent(s)-école

La nature parfois conflictuelle des relations entre l'école et les parents peut avoir un impact sur la relation parent(s)-enfant. En effet, Bouchard (1981) arrive à la conclusion que l'école a tendance à complexifier la relation parent(s)-enfant plutôt

qu'à l'encourager. Il identifie quelques facteurs qui peuvent devenir menaçants. Pour commencer, l'enfant fréquentant une grande école a plus de chances de vivre des problèmes de marginalisation. L'école se plaint alors de l'inconduite de l'enfant ou de ses mauvaises performances auprès de ses parents. Elle demande aux parents de prendre un rôle de censeur, rôle qui est plus ou moins bien accepté chez les parents et qui occasionne des conflits entre ces derniers et l'enfant. De plus, la structure des grosses écoles augmente la probabilité que les parents se retrouvent «avec le problème de l'enfant désabusé de l'école et non motivé dans ses activités d'apprentissage» (Bouchard, 1981, p.13).

Bien que l'école souhaite officiellement la participation des parents «elle est physiquement, psychologiquement et sociologiquement découragée» (Laperrière, 1980 dans Bouchard, 1981, p.13). Certains parents perçoivent l'école comme une source de problèmes.

L'école, c'est l'autobus jaune avec son lot de pressions quotidiennes sur l'enfant qui risque de la rater; c'est l'endroit qui est la cause de nombreuses frictions avec l'enfant; c'est la source de nombreux problèmes d'adaptation du mode de vie familial à un horaire et à une participation déterminés en fonction de la rentabilité et de la convention collective (p.13).

Ainsi donc, ces quelques problèmes peuvent occasionner des tensions entre les parents et l'école et entre les parents et l'enfant. La collaboration des parents, nécessaire à la réussite de l'enfant, devient compromise.

Les facteurs du mésosystème et du microsystème introduisent des pistes de réflexion concernant les besoins de la famille. Ces facteurs retrouvés dans les différents environnements de l'enfant sont des réalités avec lesquelles l'intervenant doit composer soit pour poser une action directe ou pour orienter la famille vers un autre service. La description des sous-systèmes suivants permettra d'identifier d'autres

besoins éprouvés par la famille et qui sont reliés à des facteurs de risque ou de protection.

2.4 Les facteurs de risque et de protection de l'exosystème

Les facteurs de risque et de protection de l'exosystème se réfèrent aux caractéristiques des interrelations entre un ou plusieurs environnements qui n'incluent pas directement l'enfant en développement. Les études concernant les facteurs de l'exosystème s'intéressent plus particulièrement aux conditions de travail des parents, à leur situation financière et à l'impact d'un réseau social de soutien auprès de ces derniers. Comme l'explique Bouchard (1981), «le parent n'est pas qu'éducateur; il est travailleur, membre d'une organisation, citoyen d'un quartier; il fréquente d'autres lieux que le foyer et y déploie bon nombre de ses activités» (p.13).

2.4.1 Les facteurs reliés aux conditions de travail des parents

Certains facteurs de risque et de protection sont reliés aux conditions de travail des parents. Le degré de satisfaction que le père retire de son travail influe sur ses compétences parentales. Par exemple, Kemper et Reichler (1976, dans Bouchard, 1981) se sont penchés sur plusieurs études et rapportent que les pères qui déclarent moins d'autonomie et de créativité dans leur emploi ont tendance à utiliser davantage des techniques de socialisation agressives ou punitives. L'incidence de l'utilisation de la punition physique augmente aussi comme mesure disciplinaire. Dans leur travail, ces pères exercent habituellement des tâches caractérisées par la répétition et les automatismes. Ils n'ont pas de possibilité d'avancement, ils se disent insatisfaits de leurs fonctions ou de leurs relations avec leur supérieur. Selon Cochran et Bronfenbrenner (1979 dans Bouchard, 1981), le niveau de stress provoqué par le travail joue aussi sur la disposition du parent à interagir adéquatement avec l'enfant.

Par contre, la satisfaction au travail peut devenir un facteur de protection; en effet, «un père bien intégré dans son milieu de travail et satisfait de celui-ci a plus tendance à utiliser des méthodes d'orientation inductrice avec l'enfant» (Kemper et Reichler, 1976, dans Bouchard, 1981, p.13).

Du côté de la mère, des études se sont penchées sur les effets de sa participation au marché du travail. Hoffman (1974, dans Bouchard, 1981) rapporte ne pas avoir noté de différences significatives au plan du développement de l'enfant entre les enfants dont les mères demeuraient au foyer et ceux dont les mères travaillaient à l'extérieur lorsque ces mères avaient des pratiques éducatives semblables. Brown et ses collaborateurs (1975, dans Bouchard, 1981) soutiennent que chez les femmes, l'appartenance au monde du travail provoque un effet bénéfique en réduisant le taux de symptomatologie déclaré. Toutefois, Garbarino (1979, dans Bouchard, 1981) explique que l'accessibilité de la femme au marché du travail ne résout rien quant à la relation parent-enfant. Comme chez les pères, le degré de satisfaction au travail influence la relation parent-enfant. Yarrow et ses collaborateurs (1962, dans Bouchard, 1981) partagent le point de vue de Garbarino. Ils affirment que le double rôle de la mère travailleuse peut lui imposer des pressions quant à la répartition de son temps et le stress ainsi provoqué peut diminuer sa qualité de la relation avec l'enfant.

Pourtant, certaines conditions de travail pourraient améliorer la qualité de vie des parents et protéger la relation parent(s)-enfant. Des horaires flexibles, des services de garde sur les lieux du travail, des congés de maternité ou de paternité prolongés sont des exemples d'organisation exosystémique mis de l'avant par certains pays et qui traduisent leur préoccupation pour le bon développement de l'enfant. Ces conditions harmonisent le rôle de parent avec celui de travailleur.

2.4.2 Les facteurs reliés à la condition financière des parents

La condition financière des parents influe sur leurs pratiques éducatives; elle devient un facteur de risque lorsqu'elle cause des soucis et un facteur de protection lorsque les parents ont un revenu confortable.

De façon plus particulière, plusieurs recherches (Gil, 1970; Strauss, 1979; Garbarino et Crouter, 1978, dans Bouchard, 1981) ont établi un lien entre le chômage (conduisant à la pauvreté) et le taux de mauvais traitements infligés aux enfants. L'une d'entre elles montre que le taux d'abus est de 62% plus élevé chez les familles à très bas revenu. Une autre note que 52,5% des pères de famille identifiés pour mauvais traitements avaient manqué d'emploi au cours de l'année. De leur côté, Steinberg et ses collaborateurs (1980, dans Bouchard, 1981) rapportent que «le taux d'abus apparaît inversement proportionnel au taux d'emploi; cette relation se manifeste le plus éloquemment deux mois après la diminution du taux d'emploi et en même temps qu'une augmentation marquée de l'humeur dépressive chez les habitants des comtés étudiés» (p.10). Bouchard nuance toutefois cette corrélation entre les mauvais traitements et le chômage; il précise que sans en être la cause directe, le chômage est une condition facilitante pour les mauvais traitements; «la demande d'adaptation s'accroît, les pressions se font plus nombreuses, ce qui taxe les capacités d'adaptation et draine l'énergie du parent» (p.11). «Les individus dont les compétences parentales sont moindres et ceux qui sont plus enclins à la violence succombent au stress» (Steinberg et al., 1970, dans Bouchard, 1981, p.11). Gil (1970, dans Bouchard 1981) renchérit en expliquant que la diminution des ressources financières et de l'estime de soi ainsi que l'augmentation des conflits entre le chômeur et les membres de sa famille provoquent l'augmentation des conduites parentales violentes pendant les périodes de chômage.

À l'inverse, l'aisance économique peut devenir un facteur de protection; elle apporte «une certaine assurance contre les faiblesses, carences ou incompétences personnelles» (Bouchard, 1981, p.14) en donnant accès à des ressources matérielles ou à un réseau social plus élaboré.

Un budget familial confortable permet de s'offrir des loisirs, de rencontrer de nouvelles personnes, de maintenir et de consolider des liens sociaux. Il donne accès, mais il ne le remplace pas, à un réseau social de support capable de prévenir ou d'atténuer les coups par l'information qu'il véhicule, par les normes qu'il réitère, par le feedback qu'il opère et par l'assistance émotionnelle dont il dispose (Lin et al., 1979, dans Bouchard, 1981, p.14).

2.4.3 Les facteurs reliés au réseau social de soutien

Une distinction doit être établie entre un réseau social et un réseau social de soutien. Le premier concerne l'ensemble des personnes composant l'environnement social de la personne et le second inclut plus spécifiquement les gens sur qui les parents peuvent compter lorsqu'ils ont besoin d'aide et de soutien. En fait, ce n'est pas tant le nombre de personnes qui forment le réseau que la qualité de l'apport de ces gens qui agit comme un facteur de risque ou de protection pour faire face aux événements de vie. Dans l'évaluation des besoins de la famille, le réseau social de soutien devient un facteur plus déterminant que le simple réseau social.

L'absence d'un réseau social de soutien pour le parent devient un facteur de risque qui agit de façon indirecte dans la relation parent-enfant. Par exemple, Bouchard (1981) rapporte que les parents identifiés pour mauvais traitement sont, dans une très grande majorité, isolés socialement. Quelques chercheurs (Gil, 1970; Strauss, 1979) démontrent que ces familles sont très mobiles; 74% des parents abuseurs vivent dans le quartier depuis moins de trois ans et 49% depuis moins de un an. Il devient donc difficile pour ces familles de sortir de leur isolement car les

membres de ces familles n'ont pas le temps de créer des liens significatifs avec leur voisinage.

D'un autre côté, la stabilité et la diversité du voisinage sont des composantes qui affectent la qualité de l'environnement des parents. Cet environnement fournit aux parents des ressources physiques et humaines qui prédisposent à une meilleure relation parent(s)-enfant. Malheureusement, les familles éprouvant des problèmes économiques sont souvent localisées dans les mêmes quartiers à cause de l'accessibilité à des loyers moins dispendieux. Plusieurs auteurs (Garbarino, 1979; Spina et Hagerty, 1979 dans Bouchard, 1981) ont constaté qu'elles sont toutes démunies au plan des ressources et des compétences et vivent beaucoup de stress; elles ont donc peu à donner pour s'entraider. La diversité du voisinage est alors compromise. De plus, les quartiers défavorisés sont souvent caractérisés par un fort taux de mobilité, car les gens tentent d'améliorer les composantes de leur environnement physique en déménageant. Cette instabilité dans le voisinage affecte les liens que les gens établissent entre eux.

La détérioration de la santé mentale est un autre facteur de risque associé à un réseau social de soutien limité. Liem et Liem (1978, dans Bouchard, 1981) concluent que l'isolement social caractérise les individus dont le taux de symptomatologie est le plus fort. «Les personnes isolées sont plus sujettes à présenter des problèmes de personnalité, à souffrir de symptômes psychotiques et somatiques et sont généralement plus déprimées et plus agressives» (Pauzé, 1997). L'étude de Gore (1978 dans Bouchard, 1981) démontre aussi un lien entre l'isolement et la santé physique; la présence d'un réseau social permet l'atténuation ou la prévention des maladies physiques.

Par ailleurs, le réseau social devient un facteur de protection quand il «protège l'individu du stress lié aux demandes et aux pressions de l'environnement» (Dean et

Lin, 1977, dans Bouchard, 1981, p.14). Wahler (1980, dans Bouchard, 1981) a démontré que «les jours où les contacts (de la mère) avec les amis représentent plus de 80% de ses occupations hors foyer, les comportements de l'enfant deviennent plus de type coopératif et ceux de la mère moins aversifs» (p.15).

L'impact du réseau social de soutien doit être évalué en fonction de sa densité, de sa richesse, de sa diversité et de la qualité des relations établies (Pauzé, 1997). La densité fait référence au nombre de personnes (entre 20 et 30 idéalement) et à leur répartition à l'intérieur du réseau (famille proche ou éloignée, collègues de travail, voisins, amis, etc.). La richesse du réseau se définit par sa capacité à répondre aux besoins de soutien émotionnel, d'intégration sociale, d'estime de soi, d'aide tangible, d'information et au besoin de se sentir nécessaire pour les autres (Pauzé, 1997). La diversité se réfère aux interrelations entre les gens composant le réseau; elles peuvent être de type cohésif et homogène (toutes les personnes se connaissent), de type fragmenté (les contacts sont peu fréquents) ou encore de type dispersé (peu de réciprocité dans les relations). Quant à la qualité du réseau, elle fait référence à la perception de la disponibilité du soutien, à la satisfaction éprouvée par les liens sociaux, à l'existence de relations harmonieuses et non conflictuelles et à la possibilité de vivre des relations de réciprocité ou d'entraide.

Pour conclure, l'exosystème cherche à mettre en évidence l'interrelation entre le degré de satisfaction du parent dans ses différents rôles et l'actualisation de ses compétences parentales. Pour que ces facteurs soient profitables à la relation parent(s)-enfant, ils doivent assurer des échanges mutuels entre les parents et les personnes de son milieu de vie (Bouchard, 1981). Ces différents rôles exercés par le parent sont façonnés par des facteurs qui dépendent d'un sous-système encore plus global.

2.5 Les facteurs de risque et de protection du macrosystème

Les facteurs de risque et de protection du macrosystème se réfèrent aux croyances, aux valeurs et aux idéologies que la société prône concernant «le développement de l'enfant, sa place, son importance dans la société, et sur la relation entre les adultes et les enfants» (Bouchard, 1981, p.7). Les recherches le plus en lien avec l'inadaptation sociale portent sur sur la violence sociale et sur l'encouragement à la pratique de la punition physique et à l'individualité.

2.5.1 Les facteurs reliés à la violence sociale

Les médias jouent un rôle prépondérant dans l'étalement de la violence; les crimes, les meurtres, les vols font les premières pages des journaux et sont diffusés dans les bulletins de nouvelles à la télévision ou à la radio. Selon Belsky (1980, dans Bouchard, 1981), «ces pratiques reflètent et encouragent une culture de la violence et de la force» (p.7).

Parents et enfants sont inondés d'informations et d'images où la résolution des problèmes, ainsi que la défense ou la recherche de biens et de droits, reposent sur le recours à la menace, au chantage, à l'assaut. On peut soupçonner que ces modèles de résolution de problèmes ou de conflits ont un effet sur le façonnement des interactions parent(s)-enfant, ces derniers étant appelés à ajuster quotidiennement leurs demandes mutuelles (Bandura, 1973 dans Bouchard, 1981, p.7).

Quant à la violence issue de la structure de la société, elle est induite, selon Gil (1979, dans Bouchard, 1981) par le système capitaliste en place qui provoque la frustration et la violence. «Le déséquilibre dans la répartition des ressources, le "chômage nécessaire" engendrant la lutte compétitive entre les citoyens, la division qui fait que la grande majorité des travailleurs se voient cantonnés dans des emplois

abrutissants, monotones et passifs, forgent un contexte où la disponibilité sereine et généreuse envers l'autre devient héroïque» (p.7).

Outre la violence provoquée par ce système, les mesures de rentabilité économique occasionnent du stress et de la pression chez les individus ayant déjà de la difficulté à s'adapter (Catalano, 1980; Garbarino, 1979, dans Bouchard, 1981).

L'absolutisme de la croissance économique néglige le rôle des parents; l'harmonie entre les rôles de parent et de travailleur, de parent et d'éducateur, de parent et de citoyen communal, est ignorée et sérieusement compromise (Bouchard, 1981, p.7).

2.5.2 Les facteurs reliés aux effets de l'encouragement à la pratique de la punition physique

Certains chiffres révèlent que l'utilisation de la punition physique est encore répandue dans notre société; entre 85% et 97% des parents disent y avoir eu recours à un moment ou l'autre de la vie de l'enfant (Belsky, 1980; Gelles et Strauss, 1977; Gil, 1970; Strauss, 1979, dans Bouchard, 1981). Cependant, l'utilisation de cette pratique n'est pas homogène à l'intérieur de la société: «des sous-cultures se différencient quant à leurs valeurs et à leurs pratiques courantes» (Bouchard, 1981, p.8). En se basant sur plusieurs études, Kohn (1983, dans Bouchard, 1981) explique que «les pratiques parentales reflètent les valeurs d'appartenance à une classe sociale» (p.8).

Les parents des classes socio-économiques faibles (cols bleus) ont plus recours à la menace, à la punition physique, aux ordres impératifs et concrets, à la désapprobation, que les parents de classes socio-économiques aisées (cols blancs), qui utilisent davantage le raisonnement, le retrait momentané de l'amour parental et la suggestion dans leurs pratiques (Bee, 1969; Brown, 1979; Field et al., 1980; Zussman, 1978, dans Bouchard, 1981, p.8).

Ces valeurs différentes concernant les pratiques éducatives peuvent s'expliquer, entre autres, par les conditions de vie des parents et, plus particulièrement, par les valeurs rattachées au milieu de travail.

Les parents de la classe ouvrière vivent une situation de travail où la dépendance et la conformité à la supervision patronale et aux règles syndicales dictent leurs conduites; au contraire, les cols blancs se voient encouragés à l'autodirection et à l'initiative dans l'exécution de leur travail et dans le système de promotion (Kohn, 1963, dans Bouchard, 1981, p.8).

Il faut donc tenir compte non seulement des valeurs de chaque classe sociale mais aussi des conditions dans lesquelles elles émergent et se maintiennent (Bouchard, 1981). Malgré ces contraintes, la sensibilisation et l'orientation des parents vers des méthodes moins coercitives peut s'avérer le début de certains changements de valeurs et, par le fait même, s'avérer un facteur de protection pour le développement de l'enfant.

2.5.3 Les facteurs reliés à l'individualité

Garbarino (1977, dans Bouchard, 1981) explique que l'attachement à l'intimité, l'infranchissabilité du territoire familial et l'auto-suffisance individuelle constituent des valeurs fortement ancrées dans la société et menacent la relation parent(s)-enfant.

Les valeurs attachées à cette idéologie, et les pratiques courantes qui les accompagnent, empêchent souvent les parents de voir dans le voisin, l'ami ou l'agent social, une aide potentielle dans l'éducation des enfants. Dans le contexte d'une société individualiste et portant à la méfiance, ces mêmes voisins, amis ou agents sociaux ne se voient guère les bienvenus à supporter le parent (p.9).

D'ailleurs, la méfiance des gens des couches défavorisées envers les agents sociaux provient du fait que ces derniers s'occupent beaucoup des incompétences personnelles mais très peu des carences du quartier telles qu'ils les identifient (Gans, 1962, dans

Bouchard, 1981). Ces facteurs reliés à la valeur qu'est l'individualité permettent de se questionner sur la pratique de l'intervenant et de mieux comprendre les résistances de certains clients à recevoir des services. Heureusement, de plus en plus d'établissement (dont le Centre Jeunesse de l'Estrie) cherchent à redonner au client un pouvoir dans la résolution de son problème, à miser sur ses compétences et à le percevoir comme partenaire dans la démarche et non plus comme un simple bénéficiaire de service.

Ces facteurs concernant les valeurs reliées à la violence sociale, à l'encouragement de la punition physique et à l'individualité affectent de façon indirecte la qualité de la relation parent(s)-enfant. L'intervenant peut se sentir impuissant devant ce tableau, mais ces éléments permettent de comprendre le contexte dans lequel le parent évolue.

2.6 Les facteurs de risque et de protection reliés au chronosystème

Ce sous-système illustre l'influence des changements au cours d'une période de la vie et à l'effet cumulatif de ces changements sur le développement de la personne au cours d'une séquence de sa vie.

2.6.1 Les facteurs reliés à l'influence des changements au cours d'une période de la vie

Tous les individus ont à faire face, au cours de leur vie, à des changements relatifs aux transitions de la vie; ces transitions sont prévisibles (entrée à l'école, puberté, mariage, retraite, etc.) ou imprévisibles (décès d'un être cher, maladie, divorce, gain à la loterie, etc.). Les effets de ces transitions peuvent se faire sentir momentanément mais aussi au cours d'une période. Par exemple, les effets du divorce des parents chez l'enfant atteignent un point culminant un an après l'événement et

tendent à décliner dans la seconde année (Hetherington, 1981; Hetherington, Cox et Cox, 1978, dans Bronfenbrenner, 1986).

2.6.2 Les facteurs reliés aux cumuls des changements au cours d'une période

Un changement provoque des réactions chez l'enfant. Ces réactions se traduisent parfois en comportements inadéquats et démontrent la difficulté de l'enfant à s'adapter à ce changement. Le cumul des changements vient exacerber cette difficulté d'adaptation. Certaines études (Hetherington, 1981; Hetherington, Cox et Cox, 1978, dans Bronfenbrenner, 1986) démontrent que les effets perturbateurs du divorce sont amplifiés lorsque la séparation est accompagnée par l'entrée de la mère sur le marché du travail.

Le cumul des changements lors d'une courte période de la vie d'un enfant provoque un climat d'instabilité. Les études démontrent qu'une forte instabilité dans l'environnement familial est associée à moins de soumission, plus d'agressivité et d'anxiété chez les enfants et adolescents (Pitkanen-Pulkkinen, 1980; Pulkkinen, 1982, 1983b, 1984, dans Bronfenbrenner, 1986).

Une étude s'est penchée sur la capacité d'adaptation de deux groupes d'enfants qui ont été élevés dans un milieu défavorable (milieu pauvre, risques biologiques, instabilité familiale, parents peu scolarisés et présentant des problèmes de santé mentale). Les résultats démontrent que les enfants qui ont été moins exposés à des événements chroniques et stressants dans leur enfance et leur adolescence et qui ont été entourés d'un réseau multigénérationnel de parents s'adaptent mieux (Werner et Smith, 1982, dans Bronfenbrenner, 1986). Cet exemple démontre, en premier lieu, l'interrelation entre les facteurs de risque et de protection et, en second lieu, l'influence que peut avoir le cumul d'événements stressants sur le développement de l'enfant.

Le chronosystème permet de comprendre l'importance de retracer l'histoire de vie de l'enfant afin d'identifier les changements vécus par l'enfant et, par le fait même, de mesurer le cumul des changements. Ce cumul permet de saisir le degré de stabilité ou d'instabilité dans lequel l'enfant a évolué. En retraçant l'histoire de vie, les intervenants peuvent aussi identifier des éléments pouvant les aider à établir un pronostic. En effet, Loeber (1982, dans Vitaro et al., 1994) a identifié quatre caractéristiques qui prédisent la résorption ou non des troubles de comportement: a) la précocité de l'apparition des problèmes de comportement; b) la diversité des contextes dans lesquels ils apparaissent; c) l'intensité et la fréquence des problèmes présentés et d) la variété des formes de problèmes. Plus l'enfant répond à ces caractéristiques, plus il est à risque de développer des problèmes majeurs d'inadaptation sociale.

Cette recension d'écrit permet de démontrer que les troubles d'inadaptation sociale sont causés par de multiples facteurs de risque. Aussi, ces facteurs se répartissent dans les différents systèmes composant l'environnement écologique du jeune. Et que ces systèmes soient plus ou moins près de celui du jeune (l'ontosystème), les facteurs de risque rattachés à ces systèmes ont un impact (plus ou moins important) sur l'apparition des troubles de comportement. L'étude des caractéristiques des jeunes hébergés en foyer de groupe présenté ici mesure donc de multiples facteurs dans différents systèmes. Le choix des outils d'évaluation qui seront présentés dans la prochaine partie a été fait en fonction de ce cadre théorique.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Le premier objectif de la présente étude est d'identifier les caractéristiques personnelles et familiales des jeunes hébergés dans les foyers de groupe du Centre jeunesse de l'Estrie.

Le deuxième objectif est d'identifier de façon plus spécifique les caractéristiques personnelles et familiales des jeunes inscrits au programme des familles d'accueil associées.

DEUXIÈME CHAPITRE

LA MÉTHODOLOGIE

Ce deuxième chapitre porte sur la méthodologie de la recherche. Tout d'abord, nous présentons le contexte dans lequel s'insère cette recherche; nous décrivons brièvement les foyers de groupe ainsi que leur projet de familles d'accueil associées. Par la suite, nous présentons les caractéristiques de notre échantillon et la procédure que nous avons mise en oeuvre pour réaliser cette recherche. En dernier lieu, nous présentons les questionnaires choisis pour réaliser notre collecte de données.

1. LA PRÉSENTATION DES FOYERS DE GROUPE ET DE LEUR PROJET

Les foyers de groupe sont des milieux ouverts résidentiels offrant des programmes de réadaptation pour une clientèle référée dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi des services de santé et services sociaux ou de la Loi des jeunes contrevenants. Le cadre de vie proposé se rapproche le plus possible du milieu naturel du jeune. En effet, bien que le jeune habite avec plusieurs autres jeunes, la vie de groupe est réduite au minimum. L'objectif visé est que le jeune développe son autonomie et centre ses activités vers l'environnement extérieur.

Il existe trois foyers de groupe au Centre jeunesse de l'Estrie: les foyers L'Accès, L'Envol et Kelly. Chacun de ces foyers de groupe accueille respectivement des adolescents seulement, des adolescentes seulement et, enfin, des adolescents et adolescentes. Ces jeunes sont âgés entre 12 et 17 ans. Chaque foyer a la capacité

d'héberger neuf jeunes. Toutefois, dans chaque foyer de groupe, il y a une place réservée pour les mesures de dépannage.

Puisque le placement en foyer de groupe est une mesure habituellement transitoire dont la durée varie de quelques mois à plus d'une année, les intervenants et les intervenantes des foyers de groupe encouragent l'implication des parents. Aussi, la reconnaissance de la responsabilité parentale et du rôle de la famille sont des valeurs fondamentales qui guident la philosophie du Centre jeunesse de l'Estrie. Le projet de vie de chaque jeune doit donc être défini en fonction de cette philosophie d'intervention. Ainsi, certains jeunes ont le projet de retourner dans leur milieu naturel, d'autres sont orientés vers des familles d'accueil alors que les plus vieux sont préparés à vivre de façon autonome et indépendante.

Pour certains jeunes, l'intégration dans leur famille ou dans une famille d'accueil s'avère difficile. Ceux-ci ont souvent cumulé de nombreux placements en centre de réadaptation et ont vécu de nombreuses tentatives infructueuses dans leur famille ou dans une famille d'accueil. Selon les intervenants et les intervenantes du Centre jeunesse de l'Estrie, cet état de fait peut s'expliquer de la façon suivante: ces jeunes ont développé des modèles de relations agressifs pour forcer ceux qui s'occupent d'eux à leur répondre de la même façon (Crittenden, 1992 dans *Projet de familles associées*, CJE, 1998). Ils provoquent alors du rejet. Selon Dutton, Saunders, Starzomski et Bartholomew (1994 dans *Projet de familles associées*, CJE, 1998), «cette dynamique d'agressivité et de violence mutuelle est le ciment de leurs relations avec autrui et en général, l'empreinte laissée par une histoire de relation abusive» (p.7). Et les modèles d'intervention traditionnels basés sur le contrôle des comportements ne fait que confirmer aux jeunes qu'ils sont méchants, désagréables et aussi que les autres sont rejetants et coercitifs.

Devant ce constat, les intervenants et les intervenantes des foyer de groupe ont voulu développer un modèle d'intervention différent et ils se sont servis du modèle théorique de l'attachement (Bowlby, 1969) pour recadrer leur compréhension du problème, développer de nouvelle façon d'intervenir et créer le projet des familles associées. Selon les intervenants et les intervenantes,

«la famille associée à un foyer de groupe, comme le nom l'indique, est une famille en lien étroit avec un foyer de groupe dans le but d'apprendre à des jeunes présentant des problèmes d'attachement à se construire un autre style d'attachement à autrui. Cette famille sera en relation avec les éducateurs d'un foyer de groupe durant plusieurs années de façon à se spécialiser dans ce genre d'aide auprès de jeunes extrêmement problématiques au niveau des troubles de comportement» (Projet de familles associées , CJE, p.14).

Comme mentionné précédemment, un des objectifs de cette étude de clientèle est de vérifier si les jeunes qui participent à ce projet présentent des caractéristiques spécifiques.

2. LA DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Le recrutement des jeunes composant l'échantillon de l'étude s'est effectué à l'intérieur des trois foyers de groupe existants du Centre jeunesse de l'Estrie. Les jeunes ont été recrutés entre le 22 septembre 1998 et le 2 janvier 1999. Vingt-deux jeunes ont accepté de participer à la recherche sur une possibilité de 25. Le taux de participation s'élève donc 88%. Il s'agit de quinze garçons et de sept filles âgés entre 12 et 17 ans. Ces jeunes sont placés dans le cadre de différentes lois; 63,6% (14) des jeunes sont placés dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, 31,8% (7) des jeunes sont placés dans le cadre de la Loi des jeunes contrevenants et un seul jeune est placé dans le cadre de la Loi de la santé et des services sociaux.

3. LA PROCÉDURE

Dans un premier temps, nous avons rencontré un représentant de la Direction du support à la qualité ainsi que les trois responsables des foyers de groupe pour leur exposer le projet de recherche. Cette rencontre a permis de connaître les préoccupations des milieux d'intervention et de préparer la sélection des instruments de mesure. Par la suite, les responsables ont vérifié l'intérêt des membres de leur équipe à collaborer à cette étude.

Les jeunes ont été sollicités par les intervenants et les intervenantes des foyers de groupe. Ces derniers et ces dernières leur expliquaient le projet de recherche et lorsqu'un jeune acceptait, nous prenions contact avec lui pour fixer un rendez-vous. Dans certains cas, nous sommes allées rencontrer les jeunes en groupe pour leur expliquer le projet.

Les jeunes ont été rencontrés dans leur foyer de groupe respectif. Ils étaient préalablement avisés que la rencontre était d'une durée d'environ quatre-vingt-dix minutes et qu'ils obtenaient dix dollars pour leur participation. Au cours des premières minutes de l'entrevue, ils signaient la formule de consentement (Annexe B) qui leur avait été présentée verbalement au moment de la sollicitation. Les jeunes âgés de moins de 14 ans devaient faire signer la formule de consentement par leurs parents pour participer à la recherche. Enfin, ils étaient invités à prendre une pause au milieu de la rencontre.

4. LA COLLECTE DE DONNÉES

Pour effectuer cette étude de clientèle, nous avons procédé à partir d'une seule source de répondant. Ce choix est justifié par des ressources humaines limitées. Les questionnaires ont été passés dans le cadre d'une entrevue afin de favoriser la

persévérance des jeunes à compléter les nombreux questionnaires. Au moment de l'interprétation des résultats, nous devons considérer que ces données correspondent aux perceptions qu'ont les jeunes de leur situation.

La cueillette de données visait à recueillir des renseignements sur les facteurs de risque reliés à l'inadaptation sociale des jeunes. Comme mentionné précédemment, ces facteurs se retrouvent dans les différents environnements du jeune tel que le suggère l'approche écologique de Bronfenbrenner (1986). Ainsi, la collecte des données mesure des caractéristiques de l'ontosystème (les problèmes de comportement présentés, les habitudes de consommation d'alcool et de drogue), du microsystème (le réseau de soutien, la violence subie actuellement par l'entourage, la relation avec les parents, le type de famille), du mésosystème (la violence conjugale) et du chronosystème (l'histoire de leurs placements, l'histoire scolaire, la qualité des soins et de la protection reçu dans leur enfance, la violence subie par le passé, les abus sexuels vécus et les idéations suicidaires). L'évaluation des caractéristiques du mésosystèmes et des autres systèmes (exosystème et macrosystème) est limitée ou absente nous n'avons qu'une seule source de répondant.

Pour la présentation des instruments de mesure et des résultats, nous avons regroupé les caractéristiques en quatre catégories: les caractéristiques personnelles des jeunes, les caractéristiques de leur passé, les caractéristiques de leur relation avec leurs parents et les caractéristiques de leur milieu familial.

4.1 Les caractéristiques personnelles des jeunes hébergés en foyer de groupe

Pour établir le portrait actuel des jeunes placés en foyer de groupe, nous les avons interrogés sur leurs problèmes de comportement au cours des six derniers mois, leurs habitudes de consommation d'alcool et de drogues, leurs idéations suicidaires au cours de la dernière année et le réseau social de soutien qui les entoure.

4.1.1 Les problèmes de comportement des jeunes

Pour analyser les caractéristiques des problèmes de comportement des jeunes, nous avons utilisé le *Child Behavior Checklist* de Achenbach et Edelbrock (1983). Ce questionnaire permet de mesurer huit dimensions soit le retrait social, les problèmes de somatisation, d'anxiété et de dépression, les problèmes psychologiques, sociaux, d'attention, d'agressivité et de délinquance. Le questionnaire évalue les comportements manifestés au cours des six derniers mois.

Cet instrument a été validé aux États-Unis auprès d'une population d'enfants référés ou non pour traitement. Il est recommandé pour l'évaluation des enfants de 4 à 18 ans. Cette évaluation se fait par un questionnaire autorapporté de 112 questions accompagnées d'une échelle de Likert en trois points (ne s'applique pas, quelque peu ou quelque fois vrai et vrai ou souvent vrai). Il existe trois versions; la première est complétée par les parents, la seconde par l'enseignant et la troisième par l'enfant s'il est âgé de 12 ans et plus. La durée de passation est d'environ vingt minutes. Les énoncés sont courts et simples à comprendre; par exemple, «pleure beaucoup», «ne peut se concentrer longtemps» ou encore «mange trop».

L'instrument présente une bonne fidélité test-retest (0,82 pour l'échelle des troubles intériorisés et 0,92 pour l'échelle des troubles extériorisés (sur une période d'une semaine) et sa validité de convergence avec des instruments comme le «Conners Parent Rating Scale» (Conners, 1973) et le «Revised Behavior Problem Checklist» (Quay et Patterson, 1983) a été démontrée.

4.1.2 Les habitudes de consommation des jeunes

Nous avons mesuré les habitudes de consommation des jeunes en complétant une section du questionnaire Indice de gravité d'une toxicomanie pour les adolescents

(IGT, 1997). Outre les habitudes de consommation, il peut aussi mesurer la santé physique, l'occupation (école, travail, loisirs), l'état psychologique, les relations interpersonnelles, les relations familiales, la situation judiciaire et sociale. L'administration complète du questionnaire donne un indice de la gravité du problème de consommation. Ce questionnaire de 130 questions est administré au cours d'une entrevue structurée d'une durée d'environ une heure. Il comporte une évaluation objective et subjective de la gravité de la problématique. Pour cette étude de clientèle, nous n'avons complété que le tableau «portrait de consommation» permettant de compiler le nombre de substances consommées par le jeune (par catégories comme par exemple, l'alcool, le tabac, la cocaïne, le cannabis, etc.), l'âge de la première consommation et le nombre de mois de consommation régulière.

Ce questionnaire a été développé par le centre de Recherche et d'Intervention sur les Substances Psychoactives du Québec (RISQ). Les études de validation sont encore en cours; une étude de validité de contenu se fait auprès de spécialistes dans le domaine de la toxicomanie et auprès de «focus group». La première version de l'IGT est issue de ce processus. Par la suite, les auteurs ont distribué le questionnaire à 150 jeunes pour poursuivre les études sur les qualités psychométriques de l'instrument.

4.1.3 Les idéations suicidaires des jeunes

Le questionnaire que nous avons utilisé nous a permis d'établir la présence ou non d'idéations suicidaires au cours des 12 dernier mois ainsi que le nombre de tentatives de suicide au cours de cette même période. Le questionnaire comporte six questions. Il a été tiré des questionnaires de l'Enquête longitudinale nationale sur l'enfance et la jeunesse (ELNEJ). Pour ce type de problématique, l'évaluateur lisait à haute voix les questions et nous avons laissé le jeune écrire ses réponses.

4.1.4 Le réseau de soutien des jeunes

Puisqu'un faible réseau de soutien est un facteur de risque important, nous avons cumulé des renseignements sur la densité et la diversité du réseau à l'aide de la grille de compilation tirée du *Children Inventory Social Support* (CISS; Sandler, Wolchik et Braver, 1984). Utilisé dans son ensemble, ce questionnaire permet aux jeunes de 6 à 15 ans de répertorier les personnes qui remplissent des fonctions de soutien auprès d'eux et il les aide à évaluer la stabilité, la disponibilité, la permissivité et le degré d'attachement de ces gens. Cependant, notre cueillette de données s'est limitée à l'identification des personnes qui apportent de l'aide et du soutien au jeune. Grâce à la grille du CISS, nous avons pu inscrire le nom des personnes et leur âge dans la catégorie appropriée soit la famille, la parenté, les compagnons d'école ou de travail, les amis, les compagnons de loisir, les professeurs et les membres du réseau secondaire soit les gens offrant des services. Cette procédure était suffisante pour identifier les personnes qui composent le réseau de soutien et pour mesurer la densité (nombre de personnes) et la diversité (nombre de catégories) du réseau du jeune.

4.2. Les caractéristiques du passé des jeunes placés en foyer de groupe

Nous avons mesuré quelques caractéristiques du passé des jeunes pour connaître les événements qu'ils ont subis et les conditions dans lesquelles ils ont vécu. Nous les avons interrogés sur leur histoire de placement, leur histoire scolaire, la présence ou non d'abus sexuels et la violence qu'ils ont subie par les adultes et par les pairs.

4.2.1 L'histoire de leurs placements

Pour documenter les caractéristiques de l'histoire des placements des jeunes, nous les avons interrogés sur différents éléments tels le nombre de milieux substitués

qu'ils ont connus, le nombre de mois passés dans chacun d'eux et le cadre légal du placement.

4.2.2 Leur histoire scolaire

Le questionnaire concernant le vécu scolaire du jeune comporte sept questions et il permet de compiler des données sur le nombre d'années échouées, le nombre d'écoles fréquentées, le nombre de mois en centre de jour, la présence ou non de projet scolaire et la situation actuelle de réussite ou d'échec.

4.2.3 Les abus sexuels subis

Le questionnaire sur les abus sexuels est une adaptation des questionnaires *Incest History Questionnaire* (Courtois, 1988) et *Parental Reaction to Disclosure Scale* (Everson et al., 1989). Cette adaptation a été élaborée pour des fins d'étude par Thériault, Cyr, Cinq-Mars et Wright (1997). Il comporte 16 questions réparties en deux parties; la première décrit la situation de l'abus (l'identité de l'abuseur, le type d'activité sexuel, la durée de l'abus et l'intervention de l'entourage) alors que la deuxième partie questionne le dévoilement de l'abus (à qui, les effets du dévoilement, la satisfaction reliée à la réaction de l'entourage). Pour notre étude de clientèle, nous nous sommes plutôt intéressés au nombre de jeunes ayant ce type de vécu, au nombre d'épisodes subis et à quel âge. Dès que le jeune répondait par l'affirmative à la première question, à savoir s'il avait été abusé au cours de sa vie, nous lui remettons le questionnaire pour qu'il le complète lui-même. Ce questionnaire permet une interprétation qualitative de la situation.

4.2.4 La violence subie par les adultes

Nous avons mesuré le degré de violence que les jeunes ont subi de la part des adultes qui se sont occupés d'eux. Ce questionnaire a été élaboré par Pauzé (1999) qui s'est inspiré du *Conflict Tactics Scales* de Straus, Hamby et Finkelhor (1996). Il s'adresse aux jeunes de 12-17 ans. Il comporte 10 énoncés accompagnés d'une échelle de Likert en trois points (souvent, quelques fois et jamais). Les énoncés décrivent un geste violent tel «les adultes qui se sont occupé de moi m'ont brassé» ou encore, «les adultes qui se sont occupé de moi ont menacé de me frapper». Dans un premier temps, nous avons mesuré la violence subie au cours des 12 derniers mois et dans un deuxième temps, à partir des mêmes énoncés, nous avons mesuré celle subie dans les années passées.

4.2.5 La violence subie par les pairs

Nous avons mesuré le degré de violence que les jeunes ont subi de la part des pairs. Ce questionnaire a été élaboré par Pauzé (1999) qui s'est inspiré du *Conflict Tactics Scales* de Straus, Hamby et Finkelhor (1996). Il s'adresse aux jeunes de 12-17 ans. Il comporte 10 énoncés accompagnés d'une échelle de Likert en trois points (souvent, quelques fois et jamais). Dans un premier temps, nous avons mesuré la violence subie au cours des 12 derniers mois et dans un deuxième temps, à partir des mêmes énoncés, nous avons mesuré celle subie dans les années passées. Les énoncés décrivent un geste violent tel «les jeunes que j'ai fréquentés m'ont battu» ou encore, «les jeunes que j'ai fréquenté m'ont menacé avec une arme (couteau, bâton, fusil)».

4.3 Les caractéristiques de la relation que les jeunes placés en foyer de groupe entretiennent avec leurs parents

Pour vérifier les caractéristiques actuelles de la relation que les jeunes placés en foyer de groupe entretiennent avec leurs parents, nous les avons interrogés sur la fréquence des contacts avec le parent le plus impliqué, le soutien qu'ils reçoivent de leurs parents et la qualité de leurs relations avec eux. Aussi, nous avons vérifié la qualité des soins et de la protection qu'ils ont reçus de leurs parents lorsqu'ils étaient plus jeunes.

4.3.1 La fréquence des contacts avec les parents et le soutien reçu par eux

Pour documenter le degré d'implication des parents, nous avons questionné les jeunes sur la fréquence de ses contacts avec le parent le plus impliqué. Le contact était défini comme un échange téléphonique ou une rencontre. Le jeune répondait en choisissant une des six fréquences par exemple, soit à toutes les semaines, aux deux semaines, à tous les mois, etc. Pour mesurer le soutien reçu par les parents, nous nous sommes servis de la grille de compilation du CISS en vérifiant si le jeune avait inclus ses parents parmi les gens qui lui apportent de l'aide et du soutien.

4.3.2 La qualité de la relation parent-enfant

Le questionnaire d'Évaluation des attitudes de l'enfant face à son parent fait partie d'un ensemble de neuf échelles d'évaluation développées par Hudson et Schlachter (1978). Il existe deux versions soit l'Évaluation des attitudes de l'enfant face à sa mère (AEM) ou l'Évaluation des attitudes de l'enfant face à son père (AEP). Ils ont été traduits en français par Comeau et Boisvert (1985). Ils mesurent le degré ou l'ampleur de la détérioration de la relation entre l'enfant et son parent. Toutefois, ils

ne permettent pas d'identifier la nature de la problématique. Hudson recommande de n'utiliser ces questionnaires qu'avec des enfants âgés de 12 ans et plus. Ils sont rapides à administrer car ils comportent vingt-cinq énoncés accompagnés d'une échelle de Likert en cinq points (de «rarement» à «toujours»). Les énoncés sont courts comme par exemple, «mon père (ou ma mère) me dérange dans mes activités», «j'apprécie vraiment mon père (ou ma mère)» ou encore «mon père (ou ma mère) ne me comprend pas».

Ces questionnaires possèdent une bonne fidélité (coefficient de .90) et des recherches sont en cours pour démontrer la validité de l'ensemble des échelles. Toutefois, Hudson (1985) rapporte que des données préliminaires indiquent une validité suffisante pour justifier son utilisation à des fins cliniques. De plus, l'auteur rapporte qu'il existe une grande concordance entre les résultats fournis par le questionnaire et les conclusions obtenues par un clinicien.

4.3.3 La qualité des soins et de la protection reçu des parents

Parker, Tupling & Brown (1979) ont développé le questionnaire *A Parental Bonding Instrument* pour mesurer la qualité du lien d'attachement du parent envers son enfant. Ils utilisent deux axes d'évaluation. Le premier axe mesure la présence ou l'absence des soins. En effet, les auteurs expliquent que cette dimension en est une de première importance dans le processus d'attachement. Cette affirmation est largement confirmée par la littérature et les analyses factorielles de différentes recherches (Parker, Tupling & Brown, 1979). La dimension positive de l'axe fait référence à l'affection, la chaleur émotionnelle, l'empathie et la proximité. À l'opposé, la dimension négative de l'axe fait référence au rejet, à l'indifférence et à la négligence.

Ayant effectué leur propre analyse factorielle, les auteurs ont ajouté un deuxième axe qui mesure le degré de protection reçue puisque cette dimension est

aussi un facteur contribuant au processus de l'attachement. La dimension positive de ce deuxième axe fait référence à l'autonomie et le développement de l'individuation et de l'indépendance. La dimension négative fait référence au contrôle, à la surprotection, à l'intrusion, aux contacts excessifs, à l'infantilisation et au maintien de comportement dépendant.

Les deux axes peuvent être utilisés pour former un diagramme; l'axe horizontale est celui des soins et l'axe verticale, celui de la protection. Les auteurs ont alors défini cinq types d'attachement mais nous n'avons pas utilisé cette compilation dans notre étude de clientèle.

Le questionnaire est composé de 25 énoncés accompagnés d'une échelle de Likert en quatre points (tout à fait d'accord, un peu d'accord, un peu en désaccord et tout à fait en désaccord). Douze énoncés correspondent à l'axe des soins comme par exemple «mon père (ou ma mère) était affectueux envers moi» ou encore, «mon père (ou ma mère) ne parlait pas beaucoup avec moi». Les 13 autres énoncés correspondent à l'axe de la protection comme par exemple, «mon père (ou ma mère) me laissait décider les choses par moi-même» ou encore, «mon père (ou ma mère) essayait de me rendre dépendant d'eux». Pour cette étude de clientèle, nous avons utilisé une version maternelle et une version paternelle.

Les études de validation effectuées par les auteurs (Parker, Tupling & Brown, 1979) révèlent que l'instrument possède des normes acceptables quant à sa validité et sa fidélité. L'indice de fidélité est calculé à l'aide de la corrélation de Pearson et il varie entre 0.76 (pour l'axe des soins) et 0.62 (pour l'axe de la protection) pour une intervalle de trois semaines. Les tests pour déterminer la validité de convergence obtiennent une corrélation de Pearson variant entre 0.77 et 0.47.

4.4 Les caractéristiques du milieu familial des jeunes placés en foyer de groupe

Pour mesurer les différentes caractéristiques du milieu familial des jeunes placés en foyer de groupe, nous avons vérifié le statut passé et actuel de leur famille, la présence de caractéristiques délinquantes dans leur famille, la violence conjugale dont ils ont été témoins et l'impact de la consommation abusive d'alcool chez un parent.

4.4.1 Le statut de la famille et la présence de caractéristiques délinquantes dans le milieu

Le questionnaire vérifiait le statut de la famille au moment du placement et son statut actuel (intacte, monoparental ou recomposé). Aussi, nous avons vérifié la présence de comportements délinquants ou de consommation de psychotropes chez un des parents ou des proches du jeunes car ces caractéristiques représentent des facteurs de risque importants. Nous avons formulé trois questions pour vérifier la présence de démêlées avec la justice, de consommation de drogues ou de médicaments (abusives) et de consommation problématique d'alcool dans le milieu familial (incluant toutes les personnes ayant habitées avec le jeune).

4.4.2 La violence conjugale

Pour vérifier le nombre de jeunes exposés à de la violence conjugale, nous avons utilisé une échelle du questionnaire *The Children's Perception of Interparental Conflict Scale*. Conçu par Grych, Seid et Fincham (1992), ce questionnaire s'appuie sur des concepts théoriques développés par Grych et Fincham affirmant que les conflits maritaux hostiles ou agressifs, non résolus et au sujet de l'enfant sont néfastes et particulièrement bouleversants pour l'enfant (1990 dans, Grych, Seid et Fincham, 1992). Selon eux, il ne suffit pas de mesurer la fréquence des conflits mais aussi la

nature de ceux-ci pour comprendre leur impact sur les problèmes affectifs ou de comportements chez l'enfant.

Le questionnaire est complété par le jeune. Il mesure sa perception sur différents aspects des conflits conjugaux ainsi que son adaptation à cette situation. Le questionnaire est composé de 51 questions réparties en 3 échelles; les caractéristiques du conflit (l'intensité, la fréquence, le contenu, la résolution), le sentiment d'être menacé et le sentiment de responsabilité chez l'enfant. Nous n'avons retenu qu'une partie des questions concernant les caractéristiques des conflits afin que l'entrevue ait une durée raisonnable. Puisque notre objectif est de vérifier combien de jeunes ont été exposés à des conflits conjugaux, nous avons utilisé les questions concernant la fréquence et l'intensité des conflits. Le questionnaire pour cette étude de clientèle comprend donc 13 énoncés comme par exemple, «je n'ai jamais vu mes parents se disputer ou être en désaccord» ou encore, «mes parents deviennent vraiment enragés lorsqu'ils se disputent». Le questionnaire offre trois choix de réponse; l'énoncé est vrai, parfois vrai ou faux. Enfin, pour ajuster le questionnaire à la réalité des jeunes de foyer de groupe, nous avons adapté la consigne en demandant plutôt aux jeunes de se référer aux conflits conjugaux dont ils ont été témoins au cours de leur vie entre les adultes qui se sont occupés de lui.

Les études de validation ont démontré que le questionnaire possède une bonne consistance interne et une bonne fiabilité test-retest. L'analyse de facteurs révèle que les énoncés se répartissent selon trois échelles et non neuf tel qu'établit au départ; les énoncés mesurant les caractéristiques du conflit soit l'intensité, la fréquence, le contenu et la résolution font maintenant partie de la même échelle. De plus, les auteurs ont démontré que le questionnaire est concordant avec d'autres mesures telles des mesures de l'adaptation des enfants et des rapports fournis par les parents quant à leurs conflits.

4.4.3 L'impact de la consommation abusive d'alcool d'un parent sur le jeune

Lorsque le jeune déclarait qu'au moins un de ses parents avait eu des problèmes de consommation d'alcool, nous complétions alors le questionnaire *The Children of Alcoholics Screening Test (C.A.S.T., Jones, 1991)*. Ce questionnaire mesure l'effet aversif de la consommation d'alcool d'un parent sur l'enfant et la famille. Il vérifie l'ampleur de la détresse de l'enfant face à cette problématique en questionnant sa façon de réagir dans diverses situations («avez-vous déjà encouragé l'un de vos parents à cesser de boire?»), ses sentiments («vous êtes-vous déjà senti responsable ou coupable du fait qu'un de vos parents boive?»), ses perceptions («avez-vous déjà pensé que l'un de vos parents avait un problème d'alcool?») et ses expériences vécues («est-ce que l'un de vos parents vous a déjà fait des promesses qu'il ou qu'elle n'a pas pu tenir à cause de son abus d'alcool?»).

Le C.A.S.T. a été conçu pour les enfants de 9 ans et plus. Il se présente sous la forme d'un questionnaire de 30 énoncés que l'enfant répond par oui ou non. Il peut être administré oralement; il peut alors favoriser une discussion entre l'enfant et l'intervenante ou l'intervenant car les enfants de parents alcooliques ont tendance à nier l'impact de cette problématique sur leur vie (Jones, 1991). Selon Jones (1991), l'instrument possède une bonne validité et une bonne fidélité. Il rapporte un coefficient de fiabilité de .98. L'étude de Lease et Yanico (1995) démontre une validité de convergence avec le PARFS-QVC qui mesure les problèmes familiaux attribués à l'alcoolisme des parents. Dans un échantillon d'enfants, il discrimine rapidement les enfants de parents alcooliques.

TROISIÈME CHAPITRE

L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Dans cette troisième partie, nous décrivons les caractéristiques personnelles et familiales pour l'ensemble des jeunes qui séjournent en foyer de groupe au Centre jeunesse de l'Estrie (objectif 1). Par la suite, nous présentons les résultats des comparaisons que nous avons faites entre les jeunes de foyer de groupe qui sont inscrits dans le programme des familles associées et les jeunes en foyer de groupe qui ne participent pas à ce programme, sur la base de leurs caractéristiques personnelles et familiales (objectifs 2)

1-LA DESCRIPTION DES JEUNES SÉJOURNANT EN FOYER DE GROUPE

Dans un premier temps, nous présentons les données que nous avons collectées concernant les caractéristiques personnelles des jeunes qui séjournent en foyer de groupe. Dans un deuxième temps, nous décrivons les caractéristiques du passé des jeunes. Dans un troisième temps, nous décrivons les caractéristiques de leur relation avec leurs parents et finalement, nous présentons les caractéristiques de leur milieu familial.

1.1 Les caractéristiques personnelles des jeunes placés en foyer de groupe

Les caractéristiques personnelles mesurées au cours de cette étude de clientèle sont les problèmes de comportement que les jeunes placés en foyer de groupe reconnaissent avoir présentés au cours des six derniers mois, leurs habitudes de

consommation d'alcool et de drogues ainsi que la densité et la diversité de leur réseau social de soutien.

1.1.1 Les problèmes de comportement présentés par ces jeunes

Les résultats des évaluations réalisées à l'aide du «Child Behavior Checklist» de Achenbach (1990) auprès de ces jeunes donnent un aperçu des problèmes de comportement que les jeunes reconnaissent avoir présenté au cours des six derniers mois. Le tableau 1 présente les résultats moyens pour chacune des échelles du questionnaire ainsi que la proportion des jeunes qui ont un résultat au-dessus du seuil clinique. Tout d'abord, il apparaît que 18,2 % (4) présentent des comportements de retrait, 22,7% (5) de l'anxiété, 9,1% (2) des problèmes sociaux, 22,7% (5) des problèmes d'attention, 36,4% (8) des comportements délinquants, 27,3% (6) des comportements agressifs et 9,1% (2) des plaintes somatiques. Dans un autre ordre d'idées, 31,8% (7) des jeunes obtiennent un score supérieur au seuil clinique pour 1 ou 2 problèmes de comportement, 18,2% (4) des jeunes obtiennent un score supérieur au seuil clinique pour 3 ou 4 problèmes de comportement et 22,7% (5) des jeunes obtiennent un score supérieur au seuil clinique pour 6 ou 7 problèmes de comportement. Ainsi, cette étude de clientèle nous permet de constater que 59,1% (13) des jeunes obtiennent un score supérieur au seuil clinique pour 2 problèmes de comportement ou plus.

D'autre part, l'analyse des résultats individuels nous apprend que 31,8% (7) des jeunes obtiennent un score inférieur au seuil clinique pour chacun des problèmes de comportement évalués. La proportion diminue légèrement lorsque nous tenons compte du cumul des échelles pour obtenir le score aux troubles intériorisés et extériorisés; 27,2% (6) des jeunes n'obtiennent alors aucun résultat au-dessus des seuils cliniques.

De plus, il ressort que 45,5% (10) des jeunes reconnaissent présenter des troubles intériorisés c'est-à-dire qu'ils manifestent à différents degrés des attitudes de retrait social, des plaintes somatiques, de l'anxiété et de la dépression. La fréquence d'apparition de ces troubles est 2,14 fois plus élevée chez les filles que chez les garçons. D'un autre côté, 50% (11) des jeunes reconnaissent présenter des troubles extériorisés c'est-à-dire qu'ils manifestent des comportements délinquants et agressifs. La fréquence d'apparition de ces troubles est presque identique chez les garçons et chez les filles (1,24 garçon pour une fille). Enfin, 31,8% (7) se perçoivent des troubles intériorisés et extériorisés. La fréquence d'apparition de ces deux troubles combinés est plus élevé chez les filles (1,61 fille pour un garçon) que chez les garçons

En fait, le CBCL nous permet de mesurer la diversité des formes de problèmes ainsi que l'intensité des problèmes de comportement chez le jeune. Ces deux caractéristiques des troubles de comportement ajoutées à la précocité de l'apparition des problèmes et la diversité des contextes dans lesquels ils apparaissent permettent d'établir le pronostic prédisant la résorption ou non des troubles de comportement. Selon Loeber (1982 dans Vitaro et al., 1994) plus l'enfant répond aux caractéristiques mentionnées précédemment, plus il est à risque de développer des problèmes majeurs d'inadaptation sociale. Comme mentionnée précédemment, 31,8% (7) se perçoivent des troubles intériorisés et extériorisés; les résultats de ces jeunes correspondent à au moins deux critères (soit la diversité et l'intensité) d'un pronostic défavorable pour la résorption de leur problème d'inadaptation sociale.

Enfin, cette étude de clientèle démontre que la proportion des troubles intériorisés est presque aussi élevée que les troubles extériorisés. La préoccupation que nous avons est de se demander si la proportion des interventions de réadaptation accordées aux troubles intériorisés atteint ce même ordre de grandeur puisque ces troubles passent souvent inaperçus lorsqu'ils sont accompagnés d'agirs délinquants ou agressifs du jeune ou des autres jeunes du foyer de groupe. Les agirs extériorisés ont

la particularité de déranger le milieu de vie immédiat du jeune et de monopoliser les ressources humaines disponibles pour intervenir alors que les troubles intériorisés passent souvent inaperçus ou sont plus difficilement détectables.

Tableau 1

Problèmes de comportement perçus par les jeunes placés en foyer de groupe

Problèmes de comportement	Score moyen	Écart-Type	Nombre de jeunes au dessus du seuil clinique	%
Retrait social	5,82	2,81	4	18,2
Anxiété/ dépression	8,91	6,44	5	22,7
Problèmes sociaux	3,95	1,89	2	9,1
Problèmes d'attention	7,41	3,00	5	22,7
Comportements délinquants	6,64	2,68	8	36,4
Comportements agressifs	14,14	5,88	6	27,3
Complaintes somatiques	3,68	2,95	2	9,1
Comportements intériorisés	17,77	10,12	10	45,5
Comportements extériorisés	19,95	7,28	11	50,0

1.1.2 Consommation de drogues et d'alcool

L'évaluation de la consommation de psychotropes auprès des jeunes placés en foyer de groupe nous apprend que 95,2% des jeunes (20 des 21 qui ont complété le questionnaire) ont fait usage de psychotropes au cours de leur vie. De façon plus spécifique, le tableau 2 démontre que l'âge moyen de la première consommation d'alcool se situe à 11,68 ans alors que l'âge moyen de la première consommation de drogues se situe à 12,35 ans. Les résultats révèlent également que la durée moyenne de leur consommation régulière de psychotropes est de 8,32 mois. Cependant, seulement 7 des 21 jeunes ont connu une consommation régulière de psychotropes s'étallant sur une période de plus de 6 mois. Parmi ces 7 jeunes, 5 sont placés dans le

cadre de la Loi des jeunes contrevenants. Ces données concordent avec la recherche de Leblanc (1994 dans Laventure, 1998) qui a démontré qu'une consommation de psychotropes persistante et sévère entraîne davantage de troubles sérieux de comportement tels l'agression, le vol qualifié, la prostitution et la délinquance.

De l'autre côté, 65% des jeunes rapportent consommer des psychotropes sur une base occasionnelle. Selon une recherche effectuée par Novacek, Raskin et Hogan (1990 dans Laventure 1998), il est démontré que «la consommation de psychotropes est reliée aux besoins de se faire des amis et des amies, de dissimuler sa timidité, d'acquérir un statut, de s'attirer une attention sociale et de se mériter une place gratifiante dans le groupe d'amis et d'amies» (p.13). L'insertion des jeunes dans des réseaux sociaux sains est donc une piste d'intervention qui répondrait aux besoins des jeunes et contribuerait de façon indirecte à diminuer la consommation de substances illicites.

Finalement, les jeunes de cette étude ont consommé en moyenne 2,10 types de drogues différentes. Les trois types de drogues les plus populaires sont le cannabis (90,9% des jeunes placés en ont consommé), les hallucinogènes (36,4%) et la cocaïne (27,3%). Cette étude de clientèle nous a donc permis de vérifier l'âge à lequel les jeunes ont commencé à consommer des psychotropes et la diversité des substances qu'ils ont consommées. L'étude de Van Kammen, Loeber et Stouthamer-Loeber (1991 dans Laventure, 1998) ont démontré que la précocité de la consommation, la diversité et la quantité des substances consommées sont des caractéristiques fortement associées à la criminalité des jeunes. Aussi, la consommation de cocaïne est particulièrement associée au fait d'être arrêté pour crimes violents (Harrison, Gfroerer, 1992, dans Laventure, 1998). Les perspectives de résorption de l'inadaptation sociale sont donc plus mitigées pour les jeunes qui consomment des psychotropes sur une base régulière et pour ceux qui consomment des drogues qui peuvent causer la dépendance telle la cocaïne.

Tableau 2
Consommation de psychotropes et d'alcool par les jeunes placés
en foyer de groupe

	Moyenne	Écart-type
Âge de la première consommation d'alcool (année)	11,68	1,86
Âge de la première consommation de drogues (année)	12,35	1,69
Durée de la consommation régulière (mois)	8,32	14,76
Nombre de drogues différentes consommées	2,10	1,37

1.1.3 Les caractéristiques de leur réseau social de soutien

Nous avons évalué quelques facettes du réseau social de soutien des jeunes. Il s'agit de la densité et de la diversité du réseau. Le tableau 3 nous indique que le réseau de ces jeunes est composé en moyenne de 6,27 personnes ce qui est nettement inférieur aux chiffres retrouvés dans la littérature qui varient entre 20 et 30 personnes. Ces personnes se répartissent dans 2,82 environnements différents sur une possibilité de 7 soit la famille, la parenté, les compagnons d'école, les amis, les compagnons de loisirs, les professeurs et les gens du réseau secondaire (gens qui offrent des services).

En fait, cette étude de clientèle démontre que les jeunes en foyer de groupe ont peu de personnes autour d'eux sur qui ils peuvent compter lorsqu'ils ont besoin de soutien et il y a peu de gens en qui ils ont confiance. Cette caractéristique représente un facteur de risque important de l'inadaptation sociale. Certains auteurs (DeFrank-Lynch, 1986; Minuchin, 1979, dans Laventure, 1998) ont constaté que les jeunes qui ne retrouvent pas de satisfaction et de soutien auprès de leur famille vont tenter de combler leurs besoins auprès de leurs camarades du même âge. Cela a pour conséquence d'amener certains jeunes à détourner l'agressivité qu'ils ressentent envers leurs parents vers le monde extérieur. Sans compter que l'isolement social

caractérise les individus dont le taux de symptomatologie est le plus fort (Liem et Liem, 1978, dans Bouchard, 1981) et que les personnes isolées sont plus sujettes à présenter des problèmes de personnalité, à souffrir de symptômes psychotiques et somatiques et sont généralement plus déprimées et agressives (Pauzé, 1997). À l'inverse, un réseau de soutien assez dense et diversifié devient un facteur de protection car il aide l'individu à faire face au stress lié aux demandes et aux pressions de l'environnement (Dean et Lin, 1977, dans Bouchard, 1981).

Tableau 3

Caractéristiques du réseau social de soutien des jeunes placés en foyer de groupe

	Moyenne	Écart-type
Nombre de personnes composant le réseau social de soutien (densité)	6,27	3,95
Nombre de catégories de personnes composant le réseau social de soutien (diversité)	2,82	1,33

1.2 Les caractéristiques du passé des jeunes

Cette recherche nous a permis d'explorer certaines caractéristiques concernant le passé des jeunes placés en foyer de groupe afin de connaître les événements qu'ils ont subis et les conditions dans lesquelles ils ont vécu. Nous les avons interrogés sur leur histoire de placement, leur histoire scolaire, la présence ou non d'abus sexuels et la violence qu'ils ont subie par les adultes et par les pairs au cours de leur vie.

1.2.1 Les caractéristiques de leurs placements

Tel que révélé dans le tableau 4, l'âge moyen des jeunes placés dans les foyers de groupe du Centre Jeunesse de l'Estrie est de 14,8 ans. Parmi ces jeunes, 68,2% sont des garçons (15) et 31,8% sont des filles (7). En regardant de plus près leur histoire de

placement, il apparaît que l'âge moyen de leur premier placement est de 9,5 ans et que ces jeunes ont vécu dans 6,05 milieux substitués différents soit en centre de réadaptation (Val-du-Lac ou le Relais St-François), en famille d'accueil ou en foyer de groupe. Il est important de mentionner que nous n'avons pas comptabilisé les changements d'unité à l'intérieur des centres de réadaptation. De plus, le nombre moyen de mois passés en milieux substitués pour l'échantillon est de 53,6 mois ce qui représente une moyenne 8,9 mois pour chaque milieu substitué.

L'étude des placements de ces jeunes démontre que ces jeunes sont exposés à un cumul de changements sur une courte période de vie ce qui provoque un climat d'instabilité chez l'enfant et lui demande des capacités d'adaptation incroyables. Puisque des études ont démontré qu'une forte instabilité dans l'environnement familial est associée à moins de soumission, plus d'agressivité et d'anxiété chez les enfants et adolescents (Pitkanen-Pulkkinen, 1980; Pulkkinen, 1982, 1983b, 1984, dans Bronfenbrenner, 1986), il est possible de croire que l'instabilité provoquée par les nombreux changements de milieux substitués alimentent les problèmes de comportement de ces jeunes.

Tableau 4

Histoire des placements des jeunes placés en foyer de groupe

Caractéristiques	Moyenne	Écart-type
Âge (année)	14,8	1,4
Âge du premier placement (année)	9,5	4,6
Nombre de milieux substitués	6,0	4,2
Nombre de mois en placement	53,6	51,3

1.2.2 Les abus sexuels et les idéations suicidaires

Par ailleurs, l'information compilée dans le tableau 5 nous permet d'apprendre que 40,9% (9 soit 5 garçons et 4 filles) des jeunes placés en foyer de groupe ont eu des idéations suicidaires au cours des douze derniers mois et ils ont tous fait au moins une tentative de suicide au cours de cette période. La proportion de filles ayant tenté de se suicider est plus élevée (1,71 fille pour 1 garçon). Parmi ces jeunes, 77,8% (7) présentent un trouble intériorisé identifié par le CBCL. De plus, 27,3 % (6) des jeunes ont été abusés sexuellement au cours de leur vie. Il s'agit de 5 filles ce qui représente 71,4% des filles de notre échantillon et de 1 garçon ce qui représente 6,6% des garçons de notre échantillon. La proportion de filles abusées est très élevée comparativement aux études montréalaises effectuées auprès de jeunes âgés de 16 à 18 ans qui rapportent une proportion de 10 à 15% de filles abusées et environ 5% des garçons abusés (Messier, 1981, 1984; Lambert & Paré, 1984; Desjardins et al, 1986, dans Frappier et al, 1990). Enfin, du nombre de jeunes abusés, trois filles ont subi des abus sexuels et ont aussi eu des idéations suicidaires.

Tableau 5

Abus sexuels et idéations suicidaires des jeunes placés en foyer de groupe

Caractéristiques	Fréquence	%
Jeunes ayant eu des idéations suicidaires	9; 5 garçons 4 filles	40,9
Jeunes ayant subi des abus sexuels	6; 1 garçon 5 filles	27,3

1.2.3 Leur histoire scolaire

Le tableau 6 nous fournit des renseignements sur l'histoire scolaire des jeunes placés en foyer de groupe. Nous pouvons constater que 86,4% (19) des jeunes ont

recommencé au moins une année scolaire. Il ne faudrait toutefois pas présumer que ces jeunes ont un quotient intellectuel inférieur aux autres enfants. En effet, Patterson, De Baryshe et Ramsey (1989, dans Vitaro et al., 1994) expliquent l'échec scolaire des jeunes présentant des troubles de comportement comme étant une conséquence au manque d'autocontrôle qui caractérise ces jeunes et les empêche de respecter les demandes parentales et les règles en générale. Par ailleurs, ces jeunes ont effectué en moyenne 35,8 mois de scolarité en centre de jour ce qui signifie que plusieurs d'entre eux n'ont cotoyé pendant plusieurs années que des jeunes présentant des troubles de comportement. Cette marginalisation, bien qu'offrant un encadrement spécialisé, ne les aide pas à rehausser l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et ne favorise pas leur insertion dans des réseaux qui pourraient les offrir des modèles comportementaux adaptés. Finalement, malgré le fait qu'ils aient vécu des échecs scolaires et qu'ils aient eu une scolarisation marginalisée, 71,4% (15) des jeunes ont l'intention de compléter au moins leurs études secondaires.

Tableau 6

Histoire scolaire des jeunes placés en foyer de groupe

Caractéristiques	Moyenne	Écart-type	Fréquence	%
Jeunes ayant eu des échecs scolaires	-	-	19	86,4
Nombre de mois de scolarité en centre de jour	35,81	42,84	-	-
Jeunes qui veulent compléter des études secondaires	-	-	15	71,4

1.2.4 La violence subie par les adultes et par les pairs

Nous avons voulu vérifier s'il y a un lien entre les agirs agressifs observés par les intervenants chez les jeunes de foyer de groupe et la violence subie par ces jeunes. En fait, le tableau 7 nous indique que 81% des jeunes rapportent avoir subi

quelquefois au moins un geste violent de la part de leurs pairs au cours de la dernière année et la proportion diminue à 65% pour la violence subie dans le passé. Parmi les jeunes qui ont subi de la violence, l'intensité moyenne de cette violence au cours de la dernière année se situe à 4,5 sur un score possible de 20 points. L'intensité moyenne pour la violence subie par le passé est de 6,5 sur un score possible de 20 points. Cette intensité se révèle plutôt faible. Plus précisément, il n'y a que deux jeunes qui rapportent une intensité au-dessus de 10 points pour la violence subie au cours de la dernière année et trois pour la violence subie par le passé.

Nous avons aussi mesuré la fréquence des agressions subies par les personnes qui se sont occupé d'eux (adultes). Le tableau 7 démontre qu'il y a 95,5% (21) des jeunes qui ont subi quelquefois au moins un geste violent. L'intensité moyenne de cette violence est de 8,0 points sur un score possible de 20 points. Plus précisément, 40,9% (9) des jeunes rapportent une intensité de 10 points et plus sur une possibilité de 20. En résumé, les jeunes rapportent avoir vécu plus de violence de la part des adultes que de la part des pairs.

Tableau 7

Violence subie par les adultes et les pairs

	Fréquence	%	Moyenne
Jeunes ayant subi de la violence par les pairs au cours de la dernière année	17	81,0	4,59
Jeunes ayant subi de la violence par les pairs dans le passé	13	65,0	6,5
Jeunes ayant subi de la violence par les personnes qui se sont occupé de lui ou elle	21	95,5	8,00

1.3 Les caractéristiques de leur relation avec leur parents

Nous avons mesuré quelques caractéristiques de la relation des jeunes avec leurs parents. Il s'agit de la fréquence de leurs contacts avec le parent le plus impliqué, du soutien qu'ils reçoivent de leurs parents et de la qualité de leurs relations avec eux. Aussi, nous avons vérifié la qualité des soins et le degré de protection qu'ils ont reçu de leurs parents lorsqu'ils étaient plus jeunes.

1.3.1 La fréquence des contacts avec le parent le plus impliqué et le soutien reçu par les deux parents

Nous avons vérifié la fréquence des contacts que les jeunes ont actuellement avec le parent le plus impliqué auprès d'eux. Le tableau 8 nous informe que 81,8% (18) des jeunes ont maintenu un contact (par téléphone ou par une rencontre) au moins une fois aux deux semaines avec ce parent. Les autres jeunes ont un contact plus sporadique avec le parent en question; 13,6% (3) des jeunes ont un contact mensuel et un seul jeune a un contact annuel avec son parent le plus impliqué.

D'un autre côté, nous avons vérifié combien de jeunes ont inclus leurs parents parmi les gens de leur réseau de soutien. Le tableau 8 nous indique que 50% (11) des jeunes ont un lien de confiance assez développé avec leur mère et qu'ils pourraient se référer à elle lorsqu'ils ont besoin d'aide. Quant à la proportion des jeunes qui ont inclus leur père dans leur réseau de soutien, elle diminue à 31,8% (7) soit parce que la relation est détériorée ou qu'ils n'ont plus de contacts avec lui.

Tableau 8

Fréquence des contacts avec les parents et soutien reçu par eux

	Fréquence	%
Contacts une fois aux deux semaines avec le parent le plus impliqué	18	81,8
Contacts une fois par mois avec le parent le plus impliqué	3	13,6
Contacts aux six mois avec le parent le plus impliqué	0	0
Contacts une fois par année avec le parent le plus impliqué	1	4,5
Jeunes ayant du soutien par leur mère	11	50
Jeunes ayant du soutien par leur père	7	31,8

1.3.2 La qualité de la relation entre les jeunes et leurs parents

Nous avons évalué la qualité de leur relation avec leur père et leur mère. Tel que présenté au tableau 9, seulement 31,8% des jeunes déclarent avoir une relation détériorée avec leur mère. Toutefois, le résultat moyen de l'échantillon s'élève à 26,7 ce qui est très près du seuil clinique (30) qui signale que la relation est détériorée. Concernant la relation jeune-père, seulement 12 jeunes ont répondu au questionnaire. Les autres jeunes n'avaient pas eu de contacts assez récents avec leur père pour que le questionnaire soit complété. Les résultats démontrent que 50,0% des jeunes déclarent avoir une relation détériorée avec leur père. Sans compter que le résultat moyen obtenu par ces jeunes s'élève à 28,2, ce qui s'approche aussi très près du seuil clinique (30) qui signale que la relation est détériorée. En résumé, les jeunes ont une meilleure relation avec leur mère qu'avec leur père et la relation avec le père est soit détériorée ou soit absente pour la majorité des jeunes. Cependant, la qualité de la relation avec la mère est moyenne mais il apparaît que le contact se maintient sur une base assez fréquente. Il serait intéressant d'explorer la qualité de leur communication et leur processus de résolution de problème afin de trouver des pistes d'intervention qui amélioreraient la qualité du lien.

Tableau 9

Qualité de la relation entre les jeunes placés en foyer de groupe et leurs parents

Caractéristiques des relations parents-jeunes	Score moyen	Écart -type	Nombre de scores au dessus du seuil clinique	%
Qualité de la relation mère-jeune (sur 22 répondants)	26,7	24,7	7	31,8
Qualité de la relation père-jeune (sur 12 répondants)	28,2	20,0	6	50,0

1.3.3 La qualité des soins et de l'indice de surprotection

Nous avons mesuré la qualité des soins et le degré de protection que les jeunes ont reçu de leurs parents par le passé. Ces caractéristiques nous donnent un aperçu des conditions dans lesquelles les jeunes ont vécu mais aussi des bases sur lesquelles s'appuie la relation qu'ils ont aujourd'hui avec leurs parents. Comme mentionné précédemment, la qualité des soins est une dimension de première importance dans le processus d'attachement. La dimension positive des soins fait référence à l'affection, la chaleur émotionnelle, l'empathie et la proximité. À l'opposé, la dimension négative fait référence au rejet, à l'indifférence et à la négligence. Comme l'indique le tableau 10, les soins prodigués par la mère lorsqu'ils étaient plus jeunes se situent dans la dimension négative pour près de la moitié (52,6%) des jeunes. Quant aux soins prodigués par leur père, la proportion diminue à 30% des jeunes ce qui laisse croire que les pères prodiguaient des soins de meilleure qualité. Toutefois, l'échantillon des répondants est petit; seulement 10 jeunes ont répondu pour la version paternelle comparativement à 19 pour la version maternelle. Nous pouvons encore penser que beaucoup de jeunes ont eu des pères absents au cours de leur enfance; cette hypothèse s'appuie aussi sur la constatation (présentée au tableau 11) que 68,2% (15) des jeunes proviennent de famille monoparentale ou recomposée.

L'autre dimension mesurée est le degré de protection reçue puisque cette dimension est aussi un facteur contribuant au processus de l'attachement. La dimension positive de la protection fait référence à l'autonomie et au développement de l'individuation et de l'indépendance. La dimension négative fait référence au contrôle, à la surprotection, à l'intrusion, aux contacts excessifs, à l'infantilisation et au maintien de comportements dépendants. Le tableau 10 révèle que 57,9% (11) des jeunes ont perçu de la surprotection de la part de leur mère et 80,0% (8) des jeunes ont perçu de la surprotection de la part de leur père au cours de leur enfance. Encore une fois, l'échantillon des répondants pour la version paternelle est petit (10 répondants seulement). Toutefois, la majorité de ceux qui ont répondu nous disent qu'ils ont été peu stimulés à développer leur autonomie et leur indépendance.

L'analyse des résultats individuels nous apprend que 35% (7 sur une possibilité de 20 répondants) des jeunes perçoivent avoir subi de la part d'au moins un parent les aspects négatifs des deux dimensions évaluées soit le manque de soins et la surprotection. À l'inverse, il n'y a que 20% (4) des jeunes qui ont reçu les aspects positifs des deux dimensions évalués soit des soins et un degré de protection adéquats. De ces 20%, deux jeunes n'ont complété que la version maternelle. Il n'est donc par étonnant d'arriver à la constatation que la qualité de la relation des jeunes avec leur mère est moyenne et que la relation avec le père est détériorée ou absente. Il serait intéressant de vérifier l'impact de ces constatations sur le développement affectif des jeunes.

Tableau 10

Qualité des soins et de la protection reçue par les parents des jeunes placés en foyer de groupe

Caractéristiques des relations parents-jeunes	Score moyen	Écart -type	Nombre de scores au dessus du seuil clinique	%
Qualité des soins prodigués par la mère (19 répondants)	23,6	9,5	10	52,6
Qualité des soins prodigués par le père (10 répondants)	25,3	9,0	3	30,0
Degré de surprotection de la mère à l'égard du jeune (19 répondants)	16,3	9,3	11	57,9
Degré de surprotection du père à l'égard du jeune (10 répondants)	18,6	6,8	8	80,0

1.4 Les caractéristiques de leur milieu familial

Parmi les caractéristiques du milieu familial des jeunes placés en foyer de groupe, nous avons recueilli des données sur leur type de famille, la présence de membres de la fratrie qui ont aussi été placés, la présence de violence conjugale et les caractéristiques délinquantes de leur milieu.

1.4.1 Le type de famille et la violence conjugale

Le tableau 11 nous informe que les jeunes placés en foyer de groupe provenant d'une famille intacte ne représentent que 27,3% (6) de notre échantillon. En d'autres termes, 68,2% (15) proviennent d'un milieu non traditionnel (monoparental ou recomposé). Ces jeunes ont connu de la violence conjugale dans une proportion de 66,7% (14). L'intensité de cette violence varie mais il y a au moins 52,4% (11) des jeunes qui obtiennent un résultat élevé (supérieur ou égal à 14 sur une possibilité de 26) ce qui signifie que la violence dont ils ont été témoins était assez présente. Enfin, 40,9% (9) des jeunes ont des frères et soeurs aussi placés en milieu substitut.

Tableau 11

Type de famille des jeunes placés en foyer de groupe

Caractéristiques	Fréquence	%
Type de famille: Intacte	6	27,3
Recomposée	7	31,8
Monoparentale	8	36,4
Jeunes ayant cotoyé de la violence conjugale	14	66,7
Membre de la fratrie placés	9	40,9

1.4.2 Les caractéristiques délinquantes de la famille

Plusieurs études ont démontré un phénomène de reproduction de l'inadaptation sociale d'une génération à l'autre (Tremblay, 1990, dans Vitaro, 1994). Le tableau 12 révèle que 68,2% (15) des jeunes ont eu au moins un membre de leur famille aux prises avec des problèmes de justice. La proportion de jeunes ayant au moins un membre de la famille aux prises avec un problèmes de consommation de drogues se situe à 45,5 % (10). La proportion de jeunes ayant au moins un membre de la famille aux prises avec un problème d'alcool se situe à 36,4% (8) pour la consommation d'alcool. Parmi ces jeunes, 27,3% (6) ont un résultat au-dessus du seuil clinique pour le C.A.S.T. ce qui signifie qu'ils ont un parent alcoolique.

Tableau 12

Caractéristiques délinquantes des familles des jeunes placés en foyer de groupe

Caractéristiques	Fréquence	%
Membre de la famille ayant des problèmes avec la justice	15	68,2
Membre de la famille ayant des problèmes de consommation d'alcool	8	36,4
Membre de la famille ayant des problèmes de consommation de drogues	10	45,5
Jeune ayant un parent alcoolique (résultats au-dessus du seuil clinique pour le C.A.S.T.)	6	27,3

1.5 Sommaire des résultats

Les renseignements recueillis au cours de cette étude de clientèle nous permettent de dégager le profil des jeunes hébergés en foyer de groupe. Tout d'abord, ces jeunes ont en moyenne 14,8 ans et la proportion de garçons est plus élevée (68,2%). La plupart des jeunes (63,6%) sont placés dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse. La moitié des jeunes perçoivent présenter des troubles de comportements extériorisés (50,0%) ainsi que des troubles intériorisés (45,5%) tels que révélés par le CBCL (Achenbach et Edelbrock, 1983). De plus, 31,8% des jeunes perçoivent présenter des troubles de comportements intériorisés et extériorisés. Plus précisément, les troubles de comportements les plus fréquents sont les comportements délinquants (36,4%), les comportements agressifs (27,3%), l'anxiété et la dépression (22,7%), les problèmes d'attention (22,7%), le retrait social (18,2%), les problèmes sociaux (9,1%) et les plaintes somatiques (9,1%).

Du côté de la consommation de psychotropes, 95,2% des jeunes avouent en avoir déjà fait usage au cours de leur vie. De ce nombre, 65,0% des jeunes avouent en consommer sur une base occasionnelle et seulement 33,3% avouent en consommer sur une base régulière. Le cannabis est la substance la plus couramment consommée. Par ailleurs, il s'avère que ces jeunes ont un faible réseau social de soutien; ils ont en moyenne 6,27 personnes autour d'eux réparties dans 2,82 catégories.

Les caractéristiques du passé des jeunes placés en foyer de groupe révèlent qu'ils ont vécu des événements lourds de conséquence. Tout d'abord, l'âge moyen de ces jeunes au premier placement est de 9,5 ans. Ils ont été placés en moyenne 53,6 mois et ils ont connu 6,05 milieux substitus différents. La proportion des jeunes ayant des idéations suicidaires est assez élevée (40,9%). Parmi les adolescentes de notre échantillon, 71,4% ont vécu au moins un épisode d'abus sexuel. En général, peu de

jeunes ont subi de la violence de la part de leurs pairs. Toutefois, 40,9% des jeunes rapportent avoir subi de la violence d'une intensité importante (score de 10 points sur une possibilité de 20) de la part des adultes qui se sont occupé d'eux. Aussi, ces jeunes ont un passé scolaire empreint d'échec; 86,4% des jeunes ont recommencé au moins une année scolaire. Sans compter que ces jeunes ont connu une certaine marginalisation scolaire; ils ont en moyenne 35,81 mois de scolarité en centre de jour. Malgré tout, 71,4 % des jeunes ont le projet de compléter au moins leurs études secondaires.

L'étude des caractéristiques de la relation que les jeunes ont avec leurs parents nous apprend que la plupart des jeunes (81,8%) ont maintenu un contact fréquent avec au moins un parent; plus précisément, ils ont au moins un contact aux deux semaines avec le parent le plus impliqué. La moitié des jeunes désignent leur mère dans leur réseau social de soutien. En fait, les jeunes ont une meilleure relation avec leur mère qu'avec leur père. La relation avec leur père est soit détériorée ou absente pour la majorité des jeunes. Cependant, la qualité de la relation avec la mère est passable car le résultat moyen de l'échantillon au EAP (Hudson, 1977) s'approche du seuil clinique qui définit que la relation est détériorée. En fait, la moitié des répondants (52,6%) ont reçu dans leur enfance des soins insatisfaisants de la part d'au moins un parent tel qu'identifié par le *Parental Bonding Instrument* (Parker, Tupling & Brown, 1979). Ces jeunes (80,0%) ont aussi subi de la surprotection c'est-à-dire du contrôle, de l'intrusion ou du maintien de comportements dépendants.

Enfin, les caractéristiques de leur milieu familial révèlent que la majorité des jeunes (68,2%) proviennent d'une famille non traditionnelle (soit monoparentale ou recomposée). Ces jeunes ont été témoins de violence conjugale assez fréquemment; 52,4% des jeunes obtiennent un score supérieur à 14 points sur une possibilité de 26 au questionnaire *The Children's Perception of Interparental Conflict Scale* (Grych, Seid et Fincham, 1992). De plus, les familles de ces jeunes comptent au moins un

membre aux prises avec des problèmes de justice (68,2%) et des problèmes de consommation de drogues (45,5%). Certains jeunes (27,3%) ont au moins un parent alcoolique tel qu'identifié par le C.A.S.T. (Jones, 1991).

2-COMPARAISON ENTRE LES JEUNES INSCRITS DANS LE PROGRAMME DES FAMILLES ASSOCIÉES ET LES AUTRES JEUNES DES FOYERS DE GROUPE

Dans cette deuxième section, nous présenterons uniquement les résultats significatifs que nous avons obtenus lorsque nous avons comparé les jeunes des foyers de groupe participant au programme des familles d'accueil associées (groupe 2, N=4) et les jeunes qui ne participent pas à ce programme (groupe 1, N=18), sur la base de leurs caractéristiques actuelles et passées, des caractéristiques de leur relation avec leurs parents et de leur milieu familial.

Les résultats des analyses statistiques, présentées dans le tableau 12, nous indiquent que ces deux groupes de sujets se distinguent uniquement sur la base de leur histoire de placement.

Tableau 13

Caractéristiques différentielles entre les jeunes inscrits dans le programme des familles associées et les autres jeunes des foyers de groupe

Caractéristiques	Groupe 1 N=4	Groupe 2 N=18	U Mann-Whitney	Seuil P
Âge du premier placement (année)	10,8 (4)	3,8 (2,2)	5,00	0,005
Nombre de milieux substitués	5,4 (4,2)	9 (4,1)	14,50	0,06
Nombre de mois en placement	42,2 (47,3)	105 (39,2)	10,00	0,026
% de temps passé en milieux substitués	23,7 (26,6)	61,4 (25,1)	10,00	0,027

Comme nous pouvons le constater, les jeunes inscrits dans le programme des familles d'accueil associées (groupe 2) ont connu un premier placement en milieu substitut significativement plus tôt au cours de leur vie ($U=5,00$, $p=0,005$) et ils ont résidé de façon significative dans plus de milieux substituts au cours de leur vie ($U=14,50$, $p=0,06$) que les jeunes qui ne font pas partie du programme (groupe 1). Aussi, les jeunes inscrits au programme ont passé significativement plus de mois en milieux substituts ($U=10,00$, $p=0,026$) et la proportion de leur vie en milieux substituts est significativement plus élevée ($U=10,00$, $p=0,027$) que les autres jeunes des foyers de groupe qui ne sont pas inscrits dans ce programme.

Aucune autre des dimensions mesurées chez ces jeunes ne permettent de distinguer ces deux sous-groupes tant en ce qui a trait à leurs caractéristiques actuelles (problèmes de comportement présentés, habitudes de consommation de drogues et d'alcool, idéations suicidaires et réseau de soutien), à certaines de leurs caractéristiques passées (abus sexuels, histoire scolaire et violence subie par les adultes et les pairs), aux caractéristiques de leur relation avec leurs parents (fréquence de leurs contacts, qualité de leur relation et qualité des soins et protection) ainsi qu'aux caractéristiques de leur milieu familial (violence conjugale, caractéristiques délinquantes et présence de parents alcooliques).

Il est important de mentionner que les résultats de ces comparaisons doivent être considérés avec réserve. En fait, il est difficile d'affirmer hors de tous doutes que ces jeunes aient des caractéristiques très semblables (sauf pour les caractéristiques de leur histoire de placement) aux autres jeunes qui ne font pas partie du programme des familles d'accueil associées. Il est possible que les résultats soient justes mais il est aussi possible que la taille de l'échantillon soit trop petite pour bien distinguer les différences entre ces deux groupes.

CONCLUSION

Cette recherche s'inscrit dans un courant de recherches visant l'identification des caractéristiques des clientèles desservies par les services de placement. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cette étape s'avère essentielle avant d'engager toute réforme du système d'aide aux jeunes et à leur famille et de procéder à la mise sur pied de mesures alternatives.

Les résultats de notre étude nous apprennent que les jeunes placés en foyer de groupe au Centre jeunesse de l'Estrie ont une longue histoire de placement. En effet, ils ont cumulé en moyenne 53,6 mois de placement en milieux substituts et ils ont connu en moyenne 6 milieux différents. Nous pouvons aussi constater que ces jeunes présentent des signes de marginalisation: ils ont cumulé plusieurs mois de scolarité dans des milieux institutionnalisés (35,8 mois), ils ont un faible réseau social de soutien (6 personnes en moyenne). Il est possible que la multiplication des changements de milieux de vie ait pu contribuer à freiner le processus d'élaboration de liens sociaux et de soutien durables. Il y a tout lieu de s'inquiéter de l'avenir de ces jeunes lorsqu'ils auront atteint leur majorité et seront délaissés par les services. Enfin, plusieurs jeunes (65%) font usage de psychotropes sur une base occasionnelle. Il est possible, de l'avis de Novacek, Raskin et Hogan (1990 dans Laventure, 1998) que cette consommation soit associée au besoin de ces jeunes de s'insérer socialement.

Les résultats de notre étude indiquent également que 22,7% des jeunes des jeunes de notre échantillon présentent des indices de dépression. De plus, 40,9% des jeunes déclarent avoir eu des idéations suicidaires au cours de la dernière année. Aussi, les résultats des jeunes au CBCL permettent de constater que 45,5% des

jeunes ont des troubles intériorisés. Par ailleurs, 27,3% des jeunes rapportent manifester des comportements agressifs et 36,4% des jeunes manifestent aussi des comportements délinquants. La proportion des jeunes ayant des troubles extériorisés s'élève à 50%. Si l'on considère que ces jeunes ont en moyenne 53,6 mois en milieux substituts et qu'ils maintiennent des problèmes de comportement ou des troubles intériorisés, il y a tout lieu de se questionner sur l'efficacité de la mesure de placement telle qu'elle est actuellement utilisée.

En fait, pour que le placement contribue de façon positive au développement de l'enfant, David (1989) recommande de ne pas l'utiliser comme une fin en soi mais comme une mesure qui s'inscrit dans une intervention globale concernant l'enfant, sa famille et les différents milieux de vie du jeune. L'analyse que nous avons faite des résultats concernant les caractéristiques personnelles et familiales des jeunes permet d'ailleurs d'identifier quelques pistes d'intervention. Tout d'abord, l'intervention auprès de ces jeunes devrait préconiser un milieu de vie stable. Le projet de vie résidentiel de chaque jeune devrait être identifié dès la prise en charge pour offrir à ce milieu tout le support nécessaire pour éviter la multiplication des milieux substituts. Ainsi, le projet de famille d'accueil associée en est un prometteur et son expérimentation pourrait être étendue au famille naturelle. En effet, la réinsertion des jeunes dans leur milieu naturel est souvent difficile (Groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse, 1991) et peut donner lieu à une prolongation de la durée du placement et/ou à des séparations répétées (Carrier et Beaudoin, 1993). D'ailleurs, que le milieu familial soit ciblé ou non comme milieu de vie, l'intervention auprès de la famille permettrait d'enrichir le réseau de soutien des jeunes à long terme. Nos résultats démontrent que le lien avec le milieu naturel demeure bien présent car la majorité des jeunes (81,8%) maintiennent un contact fréquent avec au moins un parent. Cependant, notre analyse démontre que cette relation est parfois détériorée.

Outre l'intervention auprès de la famille et du jeune, David (1991) suggère une intervention auprès des différents milieux de vie du jeune. Le milieu scolaire joue un rôle important dans le développement social et affectif des jeunes mais offre peu de ressources pour des jeunes en difficulté d'adaptation. Ces jeunes sont tout d'abord confrontés à l'échec scolaire (86,4% ont repris au moins une année). Ensuite, ils se retrouvent en centre de jour pour une longue période (en moyenne 35,81 mois) soit parce qu'ils sont hébergés en centre de réadaptation ou que leurs problèmes de comportement requièrent trop d'attention. Par la suite, il devient très difficile de les réintégrer dans le système régulier. Pourtant, l'intégration dans des écoles régulières permettrait d'éviter la marginalisation, leur donnerait accès à des modèles comportementaux adaptés et à des réseaux de soutien sains.

Ceci dit, nous faisons l'hypothèse que les services offerts actuellement aux jeunes qui présentent des troubles d'adaptation ont besoin d'être revus puisque la majorité des jeunes évalués présentent une histoire de placement ponctuée de séparations et de changements de milieux substituts et s'échelonnant sur plusieurs années. L'approche longtemps préconisée par les centres de réadaptation était de prendre en charge les jeunes pour les réadapter en milieu institutionnalisé. Avec les années, les interventions ont débordés des murs des institutions mais le travail de réadaptation auprès du jeune et de sa famille, en réadaptation externe, ne fait que commencer. En fait, l'approche maintenant explorée par les foyers de groupe est plutôt d'habiliter les famille d'accueil à prendre en charge les jeunes identifiés en trouble d'attachement, à leur offrir du soutien et du répit en cours de processus. Cette approche mériterait d'être étendue auprès des jeunes qui cumulent des facteurs de risque laissant présager un placement prolongé dans de multiples milieux substituts et qui ont le projet de réintégrer leur milieu naturel. Ainsi, le placement ne deviendrait pas à la longue une fin en soi jusqu'à l'âge de la majorité mais bien une mesure transitoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Achenbach, T.M., & Edelbrock, C. (1983). *Manual for the Child Behavior Checklist and Revised Child Behavior Profile*. Burlington, VT: University Associates in Psychiatry.
- Bilodeau, C. (1993). Ne tirez pas sur le placeur. *PRISME*, 3 (4) : 480-489
- Bouchard, C., (1981). Perspectives écologiques de la relation parent(s)-enfant: des compétences parentales aux compétences environnementales. *Apprentissage et Socialisation*, 4(1), 4-23.
- Bronfenbrenner, U., (1986). Ecology of the Family as a Context for Human Development: Research Perspectives. *Developmental Psychology*, 22(6), 723-742.
- Charlebois, P. (1998). Évaluation: un passe-temps pour chercheur ou une nécessité pour les intervenants? *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, 27(2), 253-269.
- Comité de la santé mentale du Québec (1981). Avis sur les enfants placés. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires sociales.
- Conseil des Affaires sociales (1990). De la protection des enfants au soutien des parents. Québec, Editeur officiel du Québec.
- David, M. (1989). *Le placement familial: de la pratique à la théorie*. Paris: ESF.
- Frappier, J-Y., Haley, N. & Allard-Dansereau, C. (1990). *Abus sexuels*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 220 p.
- Garant, L. (1980). Facteurs de risques et placements d'enfants en soins d'accueil: revue de la recherche. Synthèse réalisée à la demande du comité de la santé mentale du Québec et de la Direction des politiques des services sociaux, Québec.
- Grizenko, N., Fisher, C.(1992). Review of Studies of Risk and Protective Factors for Psychopathology in Children. *Canadian Journal of Psychiatry*, 37, 711-721.

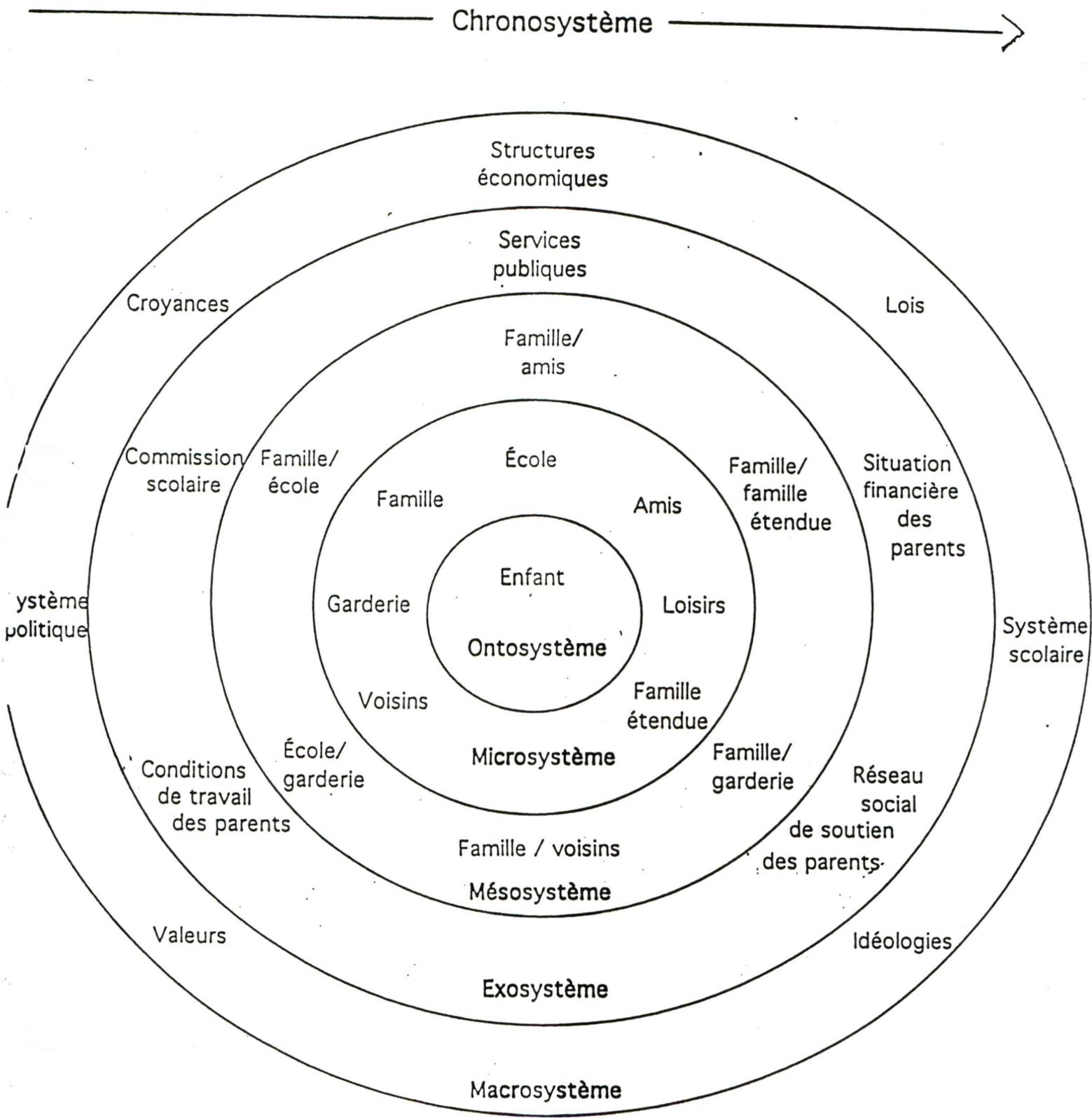
- Grych, J.H., Seid, M., & Fincham, F.D. (1992). Assessing Marital Conflict from the Child's Perspective: The Children's Perception of Interparental Conflict Scale. *Child Development*, 63, 558-572.
- Hudson, W., (1982). *The Clinical Measurement Package: A field Manual*. Homewood, Illinois: Dorsey Press.
- Jones, J., (1991). *The Children of Alcoholics Screening Test*. Chicago, Illinois: Camelot Unlimited.
- Kinney, J., Haapala, D., Booth, C. (1993). *Keeping Families Together : The Homebuilders Model*. New York: Adelin De Gruyter.
- Laventure, M. (1998). La co-évolution de la consommation de psychotropes et de l'insertion dans le réseau d'amis et d'amies chez les adolescents de 15 ans présentant une surconsommation de psychotropes. Mémoire présenté à la Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, 167 p.
- Lease, S.H. et Yanico, B.J., (1995). Evidence of Validity for the Children of Alcoholics Screening Test. *Measurement and Evaluation in Counseling and Development*, 27, 200-211.
- Opération 30,000 (1979). Cahier synthèse, Bureau de l'éditeur officiel du Québec, Québec.
- Parker, G., Tupling, H. & Brown, L.B. (1979). A Parental Bonding Instrument. *British Journal of Medical Psychology*, 52, 1-10.
- Pauzé, R. (1997). Note de cours; l'intervention en milieu familial. Université de Sherbrooke.
- Pauzé, R., Béchar, S. & Toupin, J. (1993). Facteurs de risque associés au placement d'enfants en milieu substitut: recension d'écrits. *Apprentissage et Socialisation*, 16 (3), 203-213.
- Pauzé, R. & Poirier, M.A. (1995). La relation incestueuse père-fille envisagée selon la perspective des théories de la complexité. *Revue Intervention*, 101, 7-16.
- Rapport du groupe de travail pour les jeunes (1991). Un Québec fou de ses enfants. Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Rapport du groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse (1991). La protection sur mesure: un projet collectif. Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

- Rapport Roberge (1991). Le système québécois d'aide aux jeunes en difficulté et leurs parents: esquisses et questions. Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Simard, M., Vachon, J. (1987). La politique de placements d'enfants: étude d'implantation dans deux régions du Québec. Rapport présenté à la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec.
- Tessier, R. & Bouchard, C. (1987). Dimensions écologiques de la famille, dans Guay, J. (1987). *Manuel Québécois de psychologie communautaire*, Chicoutimi: Gaëtan Morin Éditeur, p.165-188.
- Vitaro, F., Dobkin, P., Gagnon, C. & Leblanc, M. (1994). *Les problèmes d'adaptation psychosociale chez l'enfant et l'adolescent: prévalence, déterminants et prévention*. Québec: Presse de l'Université du Québec, 202 p.

ANNEXE A

Schéma de l'environnement écologique de la personne en développement

Tableau de l'environnement écologique de l'enfant



ANNEXE B

FORMULE DE CONSENTEMENT

Projet de recherche sur les caractéristiques des jeunes et des familles recevant des services des foyers de groupe du Centre Jeunesse de l'Estrie

Présentation du projet

Je m'appelle Nancy Dion, je suis étudiante à la Maîtrise en psychoéducation à l'Université de Sherbrooke. Je fais une recherche pour connaître les caractéristiques des jeunes et de leur famille qui reçoivent des services du Centre jeunesse de l'Estrie par l'entremise des foyers de groupe. Il est important de te dire que je n'ai pas un rôle d'intervenante. Mon rôle se limite à recueillir des informations te concernant toi et ta famille et à les analyser.

Je peux t'assurer que les informations que je recueillerai à ton sujet seront gardées confidentiellement. Cependant, ton éducateur (ou ton éducatrice) sera informé(e) des résultats et cela, dans le but de mieux te comprendre et t'aider par la suite.

Il est important de souligner que rien ne t'oblige à participer à cette recherche et qu'en tout temps tu peux décider d'arrêter. Sois certain que ton refus de participer à cette recherche n'aura pas de conséquence sur les services auxquels tu as droit.

Au cours de la présente entrevue (d'une durée d'environ 1½ heure), tu auras à répondre à une série de questionnaires concernant ton comportement, ta relation avec tes parents et le fonctionnement de ta famille. Ces questionnaires pourront nous aider à mieux connaître les jeunes et leur famille desservies par les foyers de groupe.

Les questions que je vais te poser sont demandées de la même manière à toutes les personnes rencontrées dans l'enquête. Je te serais reconnaissante de répondre de la façon qui te décrit le mieux. Il n'y a pas de «bonnes» ou de «mauvaises» réponses.

Quelques questions peuvent sembler personnelles ou surprenantes, mais mon intention est de te comprendre le mieux possible.

Quelques-unes des questions ont l'air d'être posées plusieurs fois, ce n'est pas pour vérifier si tes réponses sont correctes; c'est parce que j'utilise des questionnaires très structurés et très précis qui puissent correspondre à tous les jeunes. Par ailleurs, certaines questions pourraient être mises de côté parce qu'elle ne s'appliquent pas à toi.

Si tu as besoin d'une pause, préviens-moi et nous nous arrêterons pour quelques minutes.

Consentement du jeune (si âgé de 14 ans et plus) **ou de son parent** (si moins de 14 ans)

J'ai pris connaissance des conditions du projet de recherche sur l'évaluation des caractéristiques des enfants et des familles qui reçoivent des services des foyers de groupe du Centre Jeunesse.

Je comprends que mon implication à ce projet de recherche est de répondre aux questions au mieux de ma connaissance.

Je comprends que les résultats seront transmis à mon éducateur (mon éducatrice) pour leur permettre de mieux me comprendre et mieux comprendre les jeunes en général qui fréquentent les services des foyers de groupe.

Je consens à participer à cette recherche

Oui

Non

Signature du jeune

____/____/____
date

nom en lettres moulées du jeune

témoin

____/____/____
date

ou

Signature du parent

____/____/____
date

nom en lettres moulées du parent